

C lombiculture

*Bonne et
heureuse
année !*

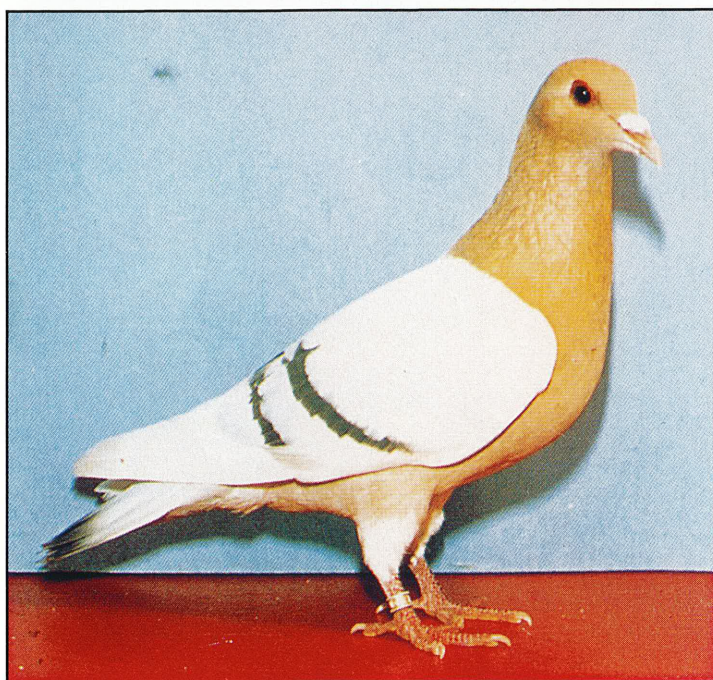
Haguenau 93 - Culbutant de Taganrog rouge à heurte - Prop. Pascal KREBS - Photo Ripaldi

N° 89 JANVIER 1994

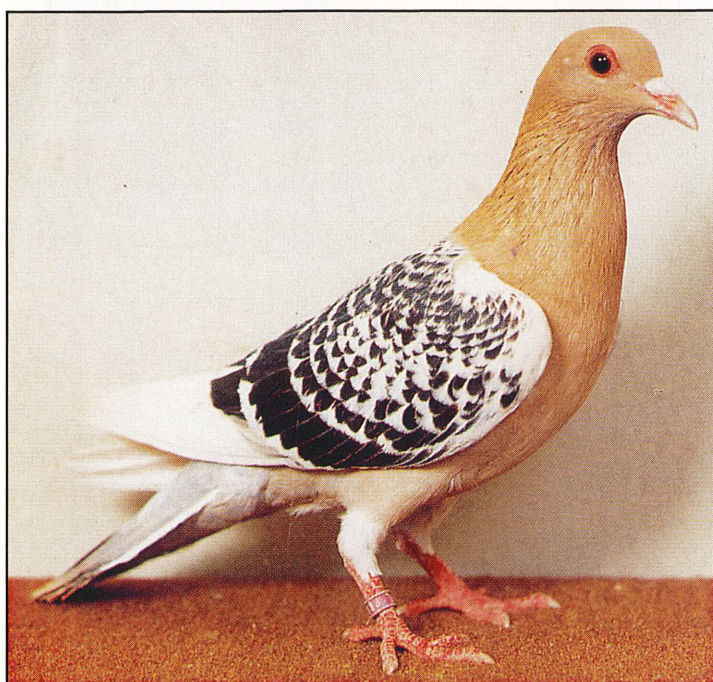
Revue Bimestrielle



UNIE
Photo Proll



BARREE
Photo Jungnickel



ECAILLEE
Photo Wolters

COLOMBICULTURE

N° 89 JANVIER 1994
Commission Paritaire N° 70430
• • •
Directeur de la Publication :
Robert RIPALDI
Rédaction et Routage :
Jean-Louis FRINDEL
Robert RIPALDI
36, Rue de Benfeld - 67230 BENFELD
315, Av. de Montolivet - 13012 MARSEILLE

SOCIETE NATIONALE DE COLOMBICULTURE

PRESIDENT : **Claude SIMON**
84, rue A. Briand - 90300 OFFEMONT
Secrétaires : **MM. ALAMARGOT et MICARD**
E. ALAMARGOT - Maurepas. 03410 DOMERAT
Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Président.

— ADHESION A LA S.N.C. —

COTISATION ANNUELLE : 20 Francs

- Par Chèque Bancaire
- Par Chèque Postal
- C.C.P. Paris 2204 40 P**
- Par Mandat

BAGUES 1993

Le prix des bagues reste fixé à **10 Frs la dizaine**, indivisible (prix franco de port et d'emballage).
Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.
Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). **Les bagues doivent être réglées par virement postal ou bancaire établi à l'ordre de la : S.N.C. C.C.P. 2204-40 P PARIS**
ou Chèque bancaire à l'ordre de la S.N.C. (par virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Président : **Claude SIMON** 84, rue A. Briand 90300 OFFEMONT

ABONNEMENT A "COLOMBICULTURE"

REVUE BIMESTRIELLE
FRANCE : **130 F.** — PAYS D'EUROPE : **140 F.**
AUTRES PAYS (y compris les T.O.M.) : **150 F.**
(avec envoi par avion)
Règlement à votre convenance à l'ordre de la S.N.C.
 Par Chèque Bancaire
 Par Chèque Postal (C.C.P. Paris 2204-40 P)
 Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la S.N.C. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.

SOMMAIRE

- 1 - Alouette de Nuremberg
- 4 - Culbutant Anglais Long Face
- 7 - Visite d'élevage
- 11 - Modènes Bruns et Kakis
- 14 - Culbutant Hollandais
- 16 - Histoires de Pigeonniers
- 23 - Inauguration à Buhl

**L'ALOUETTE DE NUREMBERG :
PRINCIPALES DIFFICULTES D'ELEVAGE**

Anthime LEROY

Plutôt que de reprendre une à une les directives d'un standard très bref et, à mon avis, bien trop superficiel et incomplet (mais les Allemands, créateurs de la race, sont les seuls maîtres), je crois préférable de nous attarder sur les principales difficultés de sélection dont, par ailleurs, découlent les critères d'un jugement objectif et utile.

• **LA FORME** : Commencer par cette position peut paraître provocateur chez un pigeon de couleur, mais c'est en réalité un préalable, une condition nécessaire, mais non suffisante. Il est évident que les couleurs seront bien mieux présentées et mises en valeur sur un pigeon de taille correcte et à la poitrine arrondie et bombée. C'est une composante essentielle de l'aspect général et la mention "corps trop frêle" figure d'ailleurs dans la liste des défauts importants. Donc, pas de sujet chétif et étroit sous prétexte qu'il s'agit d'un pigeon de couleur.

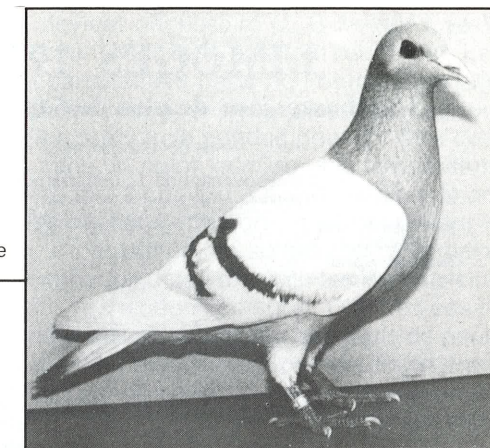
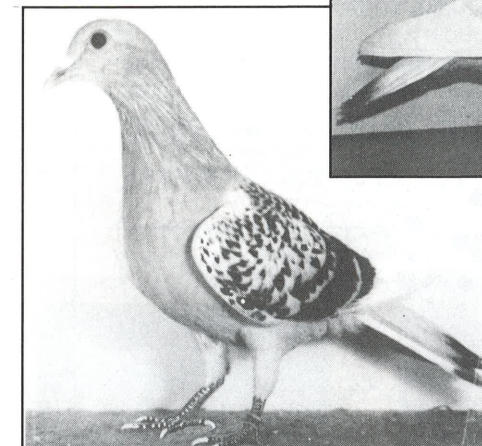
• **LE JAUNE** : C'est la couleur de la poitrine et du ventre, qu'il faut rechercher d'un ton orangé, intense, uniforme et brillant. Les défauts souvent rencontrés sont :
- des couleurs trop fades et peu intenses, dont le seul procès est l'élimination pure et simple,
- des zones gris-bleu, essentiellement au niveau du menton ou des joues. C'est alors la sous-couleur qui l'emporte sur la couleur et, naturellement, le phénomène ne demande qu'à s'étendre. S'il est léger, le défaut peut être corrigé par la qualité correspondante, mais s'il est trop prononcé, mieux vaut éliminer.

Les défauts sur les limites portent à interprétation car le standard se contente d'indiquer que la couleur ne dépasse pas les cuisses, ce qui, dans la pratique, est peu réaliste. Une coupure brusque à ce niveau est naturellement quasi impossible et l'alternative est souvent la suivante : ou la couleur est en effet absente à l'arrière des cuisses et on a toutes les chances d'avoir un jaune bien trop pâle au niveau de la poitrine ; ou la couleur de la poitrine est bonne et brillante et le jaune se prolonge au-delà des cuisses. C'est bien entendu la solution préférable, l'objectif étant alors de rechercher une perte d'intensité progressive à l'arrière des cuisses, un dégradé le plus court possible, en évitant absolument que la couleur ne déborde sur le coin (triangle de plumes sous la queue). Comme souvent chez les pigeons de couleur, l'expression de l'intensité d'une couleur rend les limites difficiles à contenir et tout est alors question de compromis dans la sélection, les accouplements... et aussi les jugements.

• **LES REMIGES** : Dans les 3 variétés, la couleur des rémiges est demandée blanc-crème. C'est une caractéristique plus facile à obtenir chez les unies et les barrées que chez les écaillees où la présence importante de la couleur noire a tendance à se reporter au niveau des rémiges, qui grisonnent facilement. Attention donc à contenir cette tendance en notant toutefois que la couleur des rémiges s'apprécie vol fermé, la présence de noir étant normale à la base de la plume.

• **LE DESSIN** : Peu de commentaires sur l'unie, d'ailleurs très rare dans nos expositions, sinon pour rappeler que l'absence de dessin implique la recherche d'une grande homogénéité

Photos Geflügel Börse



de la couleur du manteau, définie par le standard comme "farineuse". Il s'agit naturellement d'une farine à l'ancienne et pas de la couleur blanc pur des farines modernes d'exportation. Chez les barrées, le dessin est demandé "très fin". Les barres

sont donc bien séparées et régulières. Le défaut et critère de sélection le plus courant est la présence de rouille. Ce même défaut est naturellement répandu chez l'écaille, variété-type et la plus commune. Là aussi, la couleur noire des écailles doit être pure, de façon à présenter un contraste plaisant avec la couleur du bouclier. La densité idéale du dessin est de 50 % de couleur foncée sur 50 % de couleur claire, proportion qu'on devine rare en élevage. La politique des éleveurs et des juges doit tendre vers l'élimination des deux extrêmes, les dessins trop denses (manteau presque entièrement noir) et les écailages pas assez développés, où la couleur du manteau l'emporte de façon trop visible. L'essentiel est de rechercher des écailles en pointes, disposées régulièrement. Pour les obtenir, il faut absolument éviter le croisement avec la barrée qui, même s'il influe directement sur la densité, détériore à coup sûr la qualité du dessin en donnant des écailles plus arrondies. La sélection s'opère très bien, et plus rapidement, à l'intérieur d'une même variété.

• **CEIL ET TOUR D'ŒIL** : J'aborde l'œil, pourtant d'une sélection a priori relativement simple, pour rappeler que la seule définition admise et admissible est l'œil foncé (de vesce). Et pourtant, on voit encore des Alouettes de Nuremberg à œil de coq, qui plus est, jugées dans les expositions et même primées au niveau du PH !
Le tour d'œil est rouge. Il faut y insister et opérer une sélection sévère, car beaucoup de nos sujets ont le tour d'œil trop pâle. Il est vrai que le standard est là aussi peu explicite. N'est-ce pas pourtant un élément esthétique très important dans l'aspect général de notre pigeon, que ce cercle rouge bien marqué qui vient en quelque sorte couronner le jaune doré de la poitrine et de la tête.

J'espère, en conclusion, que ces quelques éléments, issus d'une expérience d'élevage, aideront à mieux comprendre et diffuser cette race difficile et plus complexe qu'il n'y paraît, mais fort plaisante et qui, comme nombre de pigeons de couleur, s'élève très facilement et vous donnera l'agrément d'une nombreuse progéniture.
L'Alouette de Nuremberg mérite une meilleure représentation dans notre colombiculture.
Puisse la nouvelle dynamique du Club Français des Pigeons de Couleur y contribuer.

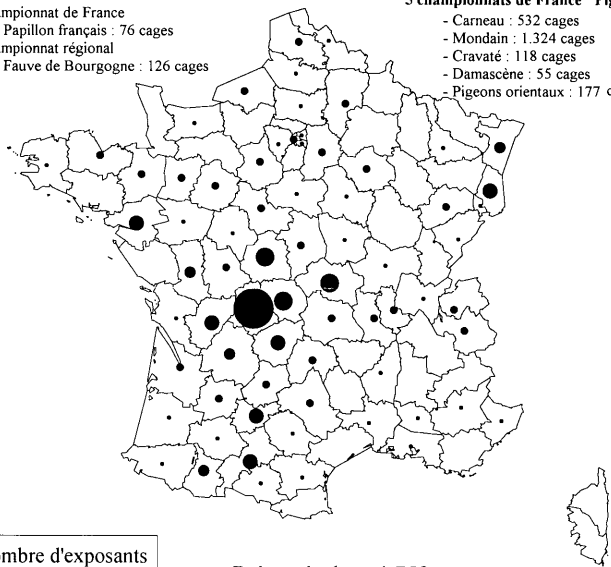
LIMOGES 1993

Une basse-cour de plus de 5.000 animaux ...

Issus de 432 élevages

Provenant de 71 départements

- Championnat de France Papillon français : 76 cages
- Championnat régional Fauve de Bourgogne : 126 cages
- 5 championnats de France "Pigeons"
 - Carneau : 532 cages
 - Mondain : 1.324 cages
 - Cravaté : 118 cages
 - Damascène : 55 cages
 - Pigeons orientaux : 177 cages



Nombre d'exposants

●	●	○
106	4	0

Présentés dans 4 759 cages

- 445 de volailles
- 443 de lapins
- 3 871 de pigeons

Source : Catalogue-palmarès

Cartographie : Maurice BRAULT (Oct. 1993)

En complément du Spécial Limoges, un très intéressant cliché des représentations. A ce sujet, nous invitons tous les Clubs à envoyer le palmarès de leur Championnat 93 à M. Maurice BRAULT : 23, place Michelet - 37000 TOURS. Merci.

COMMUNIQUE DU CLUB FRANÇAIS DU PIGEON CRAVATE

Suite à la démission de son Trésorier, le Club Français des Cravatés convoque en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres du Conseil d'Administration ainsi que les adhérents, à GUEUGNON où se déroule sa Coupe de France, afin de procéder à son remplacement,

le dimanche 23 JANVIER 1994 à 15 h

UNE PAPE DE TRANSITION

EXTRAIT DE LA REVUE DU PIGEON CAPUCIN

Nous avons vu, y il a quelques mois, le problème que rencontre l'amateur pour "passer des œufs". La marge est très étroite : les œufs passés doivent avoir été pondus au maximum deux jours avant à deux jours après les œufs éliminés. Sinon, il n'y a pas encore de "pape" (moins de 16 jours de couvage depuis le 1^{er} œuf), ou bien il y a de gros risques d'abandon du nid. J'ai reçu, il y a quelques semaines, une lettre d'un jeune amateur qui m'expliquait ses difficultés sur ce plan. Il lui arrivait souvent de se voir offrir des œufs alors qu'il n'avait aucun couple ayant pondu dans les délais possibles indiqués plus haut. Il me disait avoir résolu le problème de l'incubation artificielle dans une petite couveuse classique, facilement mais le gros problème c'était le "lait de pigeon" (pape) des 6-7 premiers jours. Les granulés pigeons (17 % de protéines, 4 % de matières grasses, 5 % de cellulose, 60 % environ d'hydrates de carbone - amidon surtout) délayés dans de l'eau ne donnaient pas de bons résultats. Que me conseillez vous ? Concluait-il.

Quelle est donc la composition chimique du lait de pigeon ? Environ (selon nourriture des parents) 75 % d'eau, 13 à 14 % de protéines, 8 % de graisses, 1,5 % de minéraux (phosphore-calcium-magnésium-potassium). Je rappelle que cette sécrétion (comme le lait est le produit de la mamelle des mammifères), n'est pas un mélange de graines broyées "revenues" du gésier après broyage, comme sa structure grumeleuse pourrait le faire penser. La seule incidence de la ration absorbée par le pigeon éleveur est dans l'apport de protéines et de graisses en quantité suffisante pour compen-

ser la production physiologique du lait.

Si la ration est insuffisamment riche en protéines, le pigeon éleveur maigrit rapidement puisqu'il "puise dans sa masse musculaire" pour faire la pape nécessaire.

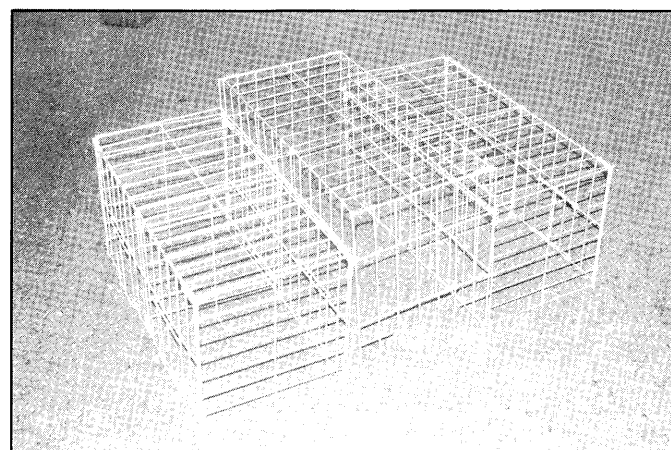
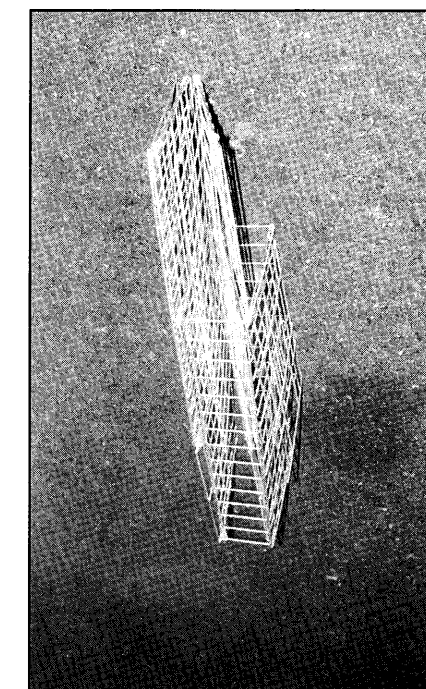
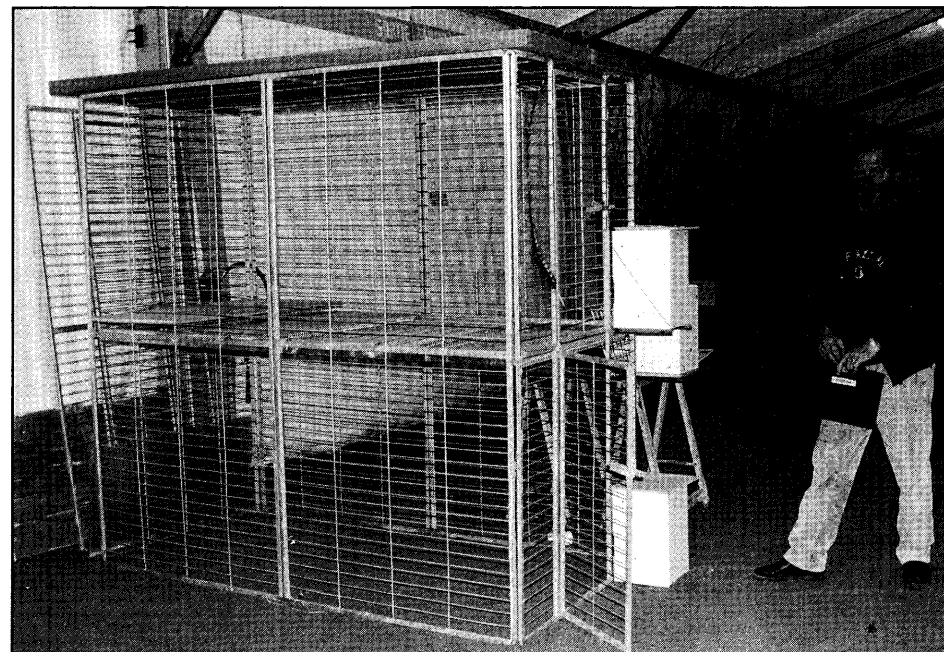
Dans la composition du lait de pigeons, on voit donc qu'il n'y a strictement aucun hydrate de carbone (amidon-sucres). On est donc loin de la composition des granulés pigeons qui en contiennent 60 %. Il fallait donc rechercher un complexe alimentaire facilement digestible. Les laits concentrés, séchés, ou autres sont tous riches en sucres (lactose) et d'autant plus à rejeter que les pigeons sont incapables de digérer ce lactose (leur appareil digestif ne produit pas la diastase nécessaire appelée lactase). Et puis, il y a aussi l'œuf. Après tout, le pipant s'est formé pendant 18 jours depuis le jaune et le blanc de l'œuf.

Pourquoi pas quelques jours de plus ? Si on étudie la composition chimique de l'œuf entier, on voit qu'il contient 74-75 % d'eau (comme la pape), 12 à 13 % de protéines (presqu'autant que la pape), 11 % de graisses (nettement plus que la pape 8 %), auxquels il faut ajouter les minéraux de l'œuf lui-même - 1 % environ - et ceux de la coquille 9 %. L'œuf présente donc un intérêt certain : pourcentages d'eau-protéines sont très proches de ceux de la pape. Les matières grasses sont plus abondantes et les minéraux peuvent être assez bien ajustés par l'emploi de poudres minérales judicieusement employées. Ou même le broyage des coquilles en tout ou partie.

Après cette étude, j'ai donc décidé de passer aux essais

pratiques. Je me suis contenté de mettre sous un couple, des œufs pondus 5 jours plus tôt que ceux de ce couple. Les pipants sont donc nés au 13^e jour de couvage, où toute sécrétion de pape est strictement impossible. Je pris des œufs de pigeonne frais pondus (les femelles de veufs s'abandonnent quelquefois), les ouvris et passais au fouet. Mélange bien homogène, dont il semble qu'on peut l'additionner d'un tout petit peu d'eau. Matin et soir, les pipants ont reçu à chaque fois, au moyen d'une pipette puis d'une petite seringue montée d'une fine canule plastique, 1 puis 2 puis 3 puis 5 ml d'œuf battu. Dès le 2^e jour, j'y ai ajouté un fragment de comprimé minéral (on peut aussi délayer un tout petit peu de Vitaminéral dans l'œuf). Seule difficulté : les parents adoptifs cherchent à gaver les pipants dès le 3^e jour, et ce, avec les grains évidemment. Mais les pipants ne semblent pas spécialement affectés par cet apport préma-

ture de grains qui devient nécessaire au 6-7^e jour à partir duquel il faut rapidement réduire la qualité d'œuf battu. Les pipants supportent parfaitement cette nourriture. Il est certain que leur élevage en couveuse serait plus facile, surtout si on fait un "lot" (les œufs frais pondus peuvent être conservés 8-10 jours dans un coton humide, à la température ordinaire avant d'être mis à couver). Quand les pipants ont 8 jours, on peut les passer à n'importe quel couple sur le nid, sans difficulté. C'est préférable au gavage "à la main" qui donne des pigeonneaux d'une extrême familiarité pleine d'inconvénients pour des pigeons de sport. D'autres essais pourront être utilement faits en employant des œufs de poule et peut-être ultérieurement des sources protéiques différentes. Le plus important est de savoir si cette technique mise peu à peu au point, a un avenir pratique plus vaste que celui du petit truc utile de temps en temps.



Nous avons retrouvé avec plaisir l'ami WAAG qui continue à innover en matière de cages.

Ci-contre, une cage inspirée de l'élevage des chinchillas où l'on met le mâle dans la partie centrale et les femelles dans les compartiments autour. Il suffit d'ouvrir la séparation entre la femelle et le mâle et ce, à tour de rôle. Voilà une façon originale d'accoupler un super mâle à 4 femelles dans la même saison. En plus, elle se plie (ci-dessus).

La volière quant à elle, est ingénieuse car la séparation centrale est rétractable et permet à l'éleveur d'avancer dans la volière et attraper tranquillement ses pigeons.

Bravo René pour tes idées.

Photos Ripaldi

4 - 5 - 6 FEVRIER 1994
CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CAPUCIN
A BOURGES

Jeune mâle à Gene Pardini (USA). L'œil n'est pas encore fini, la nuque un peu fuyante sur le cliché, mais des joues bien apparentes et, surtout, ce front ! et ce bec !

Revue "TIERWELT"
N° 29 - 23.7.93

Texte original :
REMCO DE KOSTER

Traduction libre :
Jean-Louis FRINDEL

Photos :
Rudy OTTENHOF (NL)



LE CULBUTANT ANGLAIS A LONGUE FACE

Il y a peu d'écrits au sujet du "Long-Face", c'est bien curieux car cette race britannique est bien connue à travers le monde et possède son cercle d'éleveurs. Par son type et sa tête remarquable, il diffère nettement des autres Culbutants à bec court. Ses formes arrondies et harmonieuses font de lui un "chouchou" du public et des éleveurs.

un type large et court

On remarque de suite la forme trapue, courte et large qui est aussi une caractéristique importante de la race ; il faut donc de très bonnes proportions. Le type est accentué par la poitrine portée en avant, proéminente, qui doit être large et bien arrondie. Vers l'arrière, le corps se rétrécit fortement. Les rémiges et les rectrices sont autant que possible courtes, les ailes reposent bien sur la queue. Les jambes sont de longueur moyenne mais le pigeon semble être plutôt bas sur pattes, ce qui est dû à l'ampleur du plumage. Cependant, le Longue-Face ne doit jamais être "lourd" d'apparence, ce qui est évité par une tenue du corps relevée et une poitrine bien portée en avant, de sorte que certains spécimens particulièrement élégants se tiennent sur la pointe des pieds. Des sujets comme le dessin idéal existent vraiment ! Des sujets manquant de volume, à ailes pendantes ou manquant de vitalité ne sont pas destinés à l'élevage à long terme, même s'ils ont des têtes très bonnes. Une très bonne forme et un bon type influencent considérablement l'aspect général et constituent de ce fait une exigence de base pour la sélection et lors du jugement.

des plumes larges et arrondies

Un détail important, qui contribue à la forme, est le plumage qui n'est pas seulement formé de plumes larges, mais qui sont arrondies au bout, et pas trop collantes. Ce dernier facteur est à mettre en relation avec les autres caractères du Longue-Face et dépend également de certaines variétés mais le plumage doit quand même épouser les contours. Une autre conséquence de cette plume un peu molle est le cou épais et court, et donc d'aspect fort. C'est précisément à cet endroit que les plumes ont tendance à être plus floues, notamment chez les rouges et les jaunes, chez lesquels il faut éviter un aspect filamenteux des plumes du bouclier. Dans la sélection, il faut y prêter l'attention nécessaire, lors du jugement user de la souplesse indispensable, car le plumage un peu flou fait partie de cette race.

tête et bec : caractères particuliers

Le plumage est aussi à l'origine de la tête ronde et grande, caractère sûrement le plus important et, au moins, déterminant.

Le plumage de cette partie du corps doit être moyennement serré et autant que possible long, afin d'obtenir le volume et donc une bonne rondeur de la tête. Les sujets à plumes courtes possèdent des têtes à tendance petite. Dans le cas idéal, la tête est sphérique ("ronde comme une boule"), donc sans parties aplaties sur le sommet et ne présente pas seulement un front nettement prononcé mais également une rondeur harmonieuse de l'occiput et de la nuque.



L.F. Bleu Andalou - Prop. Fred DRUM (USA)

Appréciez la largeur idéale de la face, le promontoire du front, la largeur de la base du bec.

Vue de face, la tête est également large et ronde, de plus, les sujets bien typés ont des joues proéminentes de sorte que les tours des yeux étroits et fins sont encore moins apparents.

Des yeux perlés, purs et clairs (yeux de poisson) sont des éléments raciaux et ne dévient que légèrement dans certaines variétés, avec une corrélation génétique. Mais tout n'est pas dit : car deux aspects essentiels constituent la position des yeux et du bec. Le lecteur attentif aura déjà remarqué sur les photos que le Longue-Face possède un bec bien implanté de "pinson" et donc, à position horizontale. Le prolongement de l'interligne mandibulaire passe directement au-dessous de l'œil, qui se trouve au centre de la tête, donc pas trop vers l'avant, laissant pas mal d'espace

jusqu'au bec.

La position du bec et des yeux n'est pas aisée à déterminer et à évaluer, c'est pourquoi les sujets doivent être en position calme dans la cage. Pour le jugement il est donc capital que le juge ait à examiner des sujets bien préparés au concours. Il s'agit de surcroît d'une exigence "normale", inhérente à la race qui est très familière. Le bec en soi est court, mais on ne doit pas le demander trop court, une dimension minimale est donc indiquée. Une extrémité émoussée est également importante, avec suffisamment de substance des deux mandibules qui sont bien jointives. Vu de face, le bec apparaît aussi large à sa base. Les morilles sont petites et fines, bien appliquées sur le bec.

Rappelons finalement qu'un bec horizontal est exigé et qu'il doit bien être porté horizontalement ! A la prise en main, on remarque souvent que le bec est bien implanté correctement mais dans la cage le sujet baisse la tête et la fierté d'un port de bec horizontal a disparu. De surcroît, beaucoup de spécimens photographiés, qui possèdent cette caractéristique en positif, ne la montrent pas assez sur le cliché.

Sur le plan historique, où je ne vais pas entrer dans les détails, il faut se rappeler la monographie "The Long Face Clean Leg Tumbler" de 1965 (2^e édition) par G.L. Clark, où figurent les croquis de Ludlow (1894), Simpson (1911), Hichins (1923) et Ingelwood (1936) et sur lesquels on se rend compte que, dès le début de la sélection, on demanda un bec horizontal. Ce sont surtout le volume de la tête et la masse du front qui ont fait évoluer la configuration de la race. Un dessin datant de 1953 représente la tête moderne. La sélection porta essentiellement sur la recherche du volume de la tête et la dimension courte du bec.

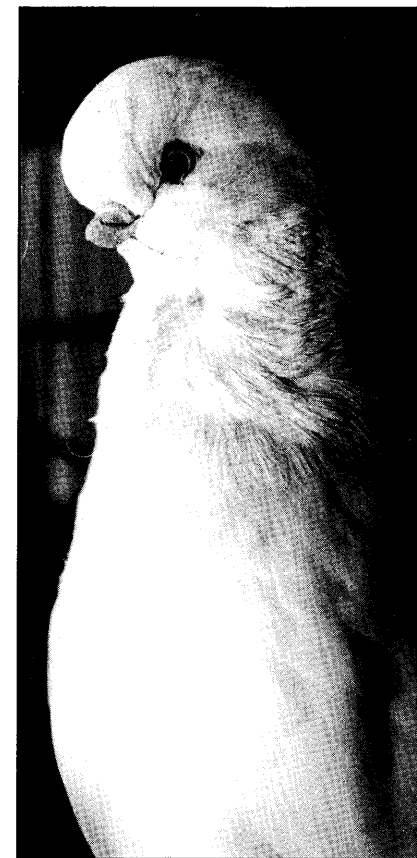
les longue face aux Etats Unis

Les éleveurs de cette race sont bien plus nombreux aux USA, de sorte qu'entre les années 50 et 70 on ait pu obtenir des résultats rapides et importants en qualité. Et on spécula sur cette qualité.

Le juge néerlandais S. Rode écrivait vers 1970 : "d'après ce que nous avons vu (aux USA), nous devons constater que les éleveurs américains ont beaucoup d'avance sur nous... Je ne sais pas d'où ceci provient. Il est possible que des conditions climatiques plus clémentes y jouent un rôle car, surtout en Californie, la qualité est déterminante et il y règne un climat sub-tropical, donc beaucoup de chaleur, soleil et sécheresse".

Je ne peux pas dire dans quelle mesure le climat est avantageusement influent sur l'élevage des Longue-Face, la race est bien sélectionnée ailleurs dans le monde. Mon impression cependant est que les éleveurs américains ciblent mieux la sélection. Celui qui connaît leur méthode "d'idéalisation" (voire de caricature) selon les dessins, sait que les caractéristiques recherchées sont assez exagérées mais, de ce fait, les objectifs sont nets, clairs et accentués.

Des photos de sujets américains peuvent nous impressionner, mais il faut reconnaître que l'un ou l'autre sujet montre un plumage bien trop flou. Mais il est indéniable que ce conti-



Tête superbe de jeune femelle
Prop. Jack MINGO (USA)

Un léger désir : meilleure finition de l'extrémité du bec et plumage du cou un peu moins flou. Notez la longueur du bec par rapport à l'avancée du front.

ment possède d'excellents types. Celui qui veut élever cette race ne doit pas oublier qu'une bonne souche de Longue-Face n'est pas seulement à élaborer avec le matériel de départ, mais aussi et surtout avec beaucoup de doigté et de sensibilité à l'égard de la race, avec de la patience, et que la vitalité des sujets détermine les résultats d'une sélection de "becs courts".

variétés

Il y a une liste fournie de variétés, dont celles qui sont caractéristiques pour le groupe des Culbutants mais rares, car ce sont surtout les unicolores qui donnent le ton parmi les spécimens de qualité. Parmi ceux-ci, les noirs sont en tête et émerveillent les amateurs par leur habit brillant, leur bec noir, leur tour d'œil foncé d'où contraste un œil blanc pur.

Mais les blancs aussi sont d'aspect très "précieux" tandis que les rouges et les jaunes ont toujours leurs difficultés avec l'intensité des couleurs. Les bleus et les grisons bleu sont moins courants. On sélectionne également des couleurs diluées mais elles sont rarement présentées aux expositions. Une variante plus typique, d'apparition plus fréquente à l'étranger, est le "bleu andalou" (...). Une grande place est tenue par les "têtes blanches" (balthead) surtout sur les clichés des champions aux USA, mais d'anciennes photos montrent déjà leurs qualités.

En ce moment, on en rencontre des exemplaires bien typés, au plumage bien volumineux et aux attributs raciaux de haut niveau, au niveau de la tête. Le dessin est

en fait celui du "moine". Une autre variété typique sont les "Beard" : "à barbe blanche" qui sont assez rares.

Un trio plus dur à sélectionner sont : les variétés à épauettes (Rosewing), les tigrés (Mottled) et les boucliers blancs (Whiteside), en noir, rouge et jaune. Car ces variétés exigent de la part de l'éleveur beaucoup de patience, d'idéal et de persévérance pour ne pas présenter seulement un bon type, mais celui-ci dans une coloration et avec des marques remarquables.



Mâle à Gene PARDINI (USA)

Plumage du cou très bien. Remarquez la spectaculaire avancée du front. La "plume sur l'œil" dénote un front extrêmement large.

Les plus rares sont les "Almond" (Arlequin) et les "Kite" (couleur "Milan" en traduction littérale : une sorte de noir mat teinté de bronze, coloration utilisée dans le groupe des Almond).

Bien que le but soit de produire des Longue-Face typés dans toutes les variétés, il faut que les juges tiennent compte, actuellement, des différences existantes dans certaines variétés, dont les dernières citées.

Il faut les apprécier d'après leur niveau de sélection, et d'ailleurs, la race en elle-même nécessite une certaine promotion. Un peu moins courantes sont les variantes à pattes emplumées (Muffed) qui ont des pantoufles et qui ont leur potentiel d'éleveurs aux USA.

Aux Pays-Bas, ils sont parfois présentés aux expositions.

Il n'est pas facile d'obtenir des pantoufles bien fermées et fournies en même temps que le reste du plumage un peu flou sur la tête et le cou, plus dense par ailleurs. Du point de vue type, ils sont un peu différents de ceux à pattes lisses et semblent s'être constitués en groupe racial un peu à part.

Ils existent en plusieurs variétés, mais les unicolores prédominent.

• • •

Je voulais rendre attentif au Longue-Face, plutôt calme dans son colombier.

Si l'on préfère une race avec laquelle on peut avoir un contact plus étroit et qui extériorise un caractère familial, alors un Culbutant Anglais à Longue Face est certainement une agréable surprise.

R. de K.



Tête de rouge à pantoufles
Prop. WISLER Frères (USA)
Cette femelle possède un front superbe pour un sujet de l'année. Notez la substance du bec et la qualité du plumage de la tête et du cou.



Femelle champion à Gene PARDINI
Pas de "crevasses" dans le plumage du cou. Tête idéale : par rapport au dessin du standard, on voit qu'il est possible d'obtenir des fronts qui vont jusqu'à l'extrémité du bec, celui-ci étant bien structure et de longueur impeccable.

TETE IDEALE

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1993 DU MODENE

Grand Champion : F. Schiatti crème écaillé à Jacky GRAUSS

Champions Jeunes

F. Gazzi kaki à Christophe MATHE
F. Schiatti papilloté indigo à Pascal DEHOX
M. Magnani à Christian GOURIN

Champions Adultes

M. Gazzi meunier à Didier CONEIN
F. Schiatti crème écaillé à Jacky GRAUSS
F. Magnani à Christian GOURIN

Vice-Champions Jeunes

M. Gazzi bleu barré à Roger GUILLEMOT
M. Schiatti crème barré à Michel et Lucette LAGRANGE
F. Schiatti crème écaillé à Jacky GRAUSS
M. Schiatti papilloté à Jean-Louis GUILLEMIN
F. Magnani à Christian GOURIN

Vice-Champions Adultes

F. Gazzi jaune à Bernard FAVIER
M. Schiatti meunier barré à Jacky GRAUSS
F. Schiatti blanc à Jean-Louis GUILLEMIN
M. Schiatti indigo à Pascal DEHOX
M. Magnani à Michel BERTIN



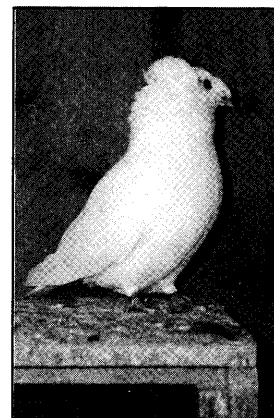
jean-louis frindel chez la famille WITTNER

Un samedi après-midi estival passé chez M. Gérard Wittner et sa famille, nous révéla un agencement d'un élevage avicole et cunicole à plusieurs facettes.

Tout d'abord, la famille Wittner : un exemple de symbiose dans le domaine de la gestion de l'ensemble. Pigeons, volailles, oiseaux d'ornement : père et fils. Lapins : le fils. Enfin, tout ce qui ne vaut pas la cage d'expo ou la vente comme reproducteur : Madame Wittner à la cuisine !.. bien que la maîtresse de maison s'occupe des fleurs (esthétique non négligeable) et s'y connaît pour tout le reste !

M. Wittner est bien connu dans le Haut-Rhin et ailleurs, comme le distributeur de bagues pour cette région avicole, ses propositions et critiques objectives et réelles toujours teintées du sérieux qu'il faut, mais surtout de l'humour nécessaire pour faire passer certaines choses, et puis, il faut bien prendre le passe-temps du bon côté, avec tous les plaisirs qu'il nous apporte.

Il est aussi Président de la Société Avicole de Zillisheim. Un agencement très étudié du terrain et des installations permet une technique d'élevage rationnelle et une sélection rigoureuse.



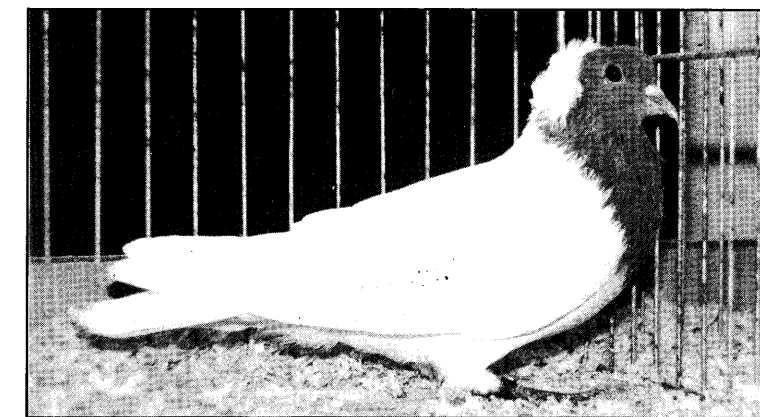
Tambour de Franconie
bien "structuré"

Parlons-en d'ailleurs : assez peu de couples par race, ce qu'il faut, avec une recherche de qualité constante, ce n'est pas la variété qui manque : en effet, on trouve des Kings, des Huppés de Soultz unis et barrés, des Bouvreuils à manteau blanc, des Calottes Blanches d'Allemagne du Sud, des Hirondelles de Nuremberg et de Thuringe, des Pigeons de Saxe à ailes colorées, des Tambours d'Altenbourg et de Franconie, des Carreaux jaunes, des Satins barrés et... le Pigeon "Latz", une rareté du groupe des pigeons de couleur, assez peu répandu et connu mais montré

par Wittner Junior. La Commission des Standards révisé en ce moment le groupe des couleurs, nous ne manquerons pas de faire prochainement une publication sur cette race bien particulière, vous verrez en quoi...

VISITE D'ELEVAGE A ZILLISHEIM (68)

Photos Wittner et Frindel

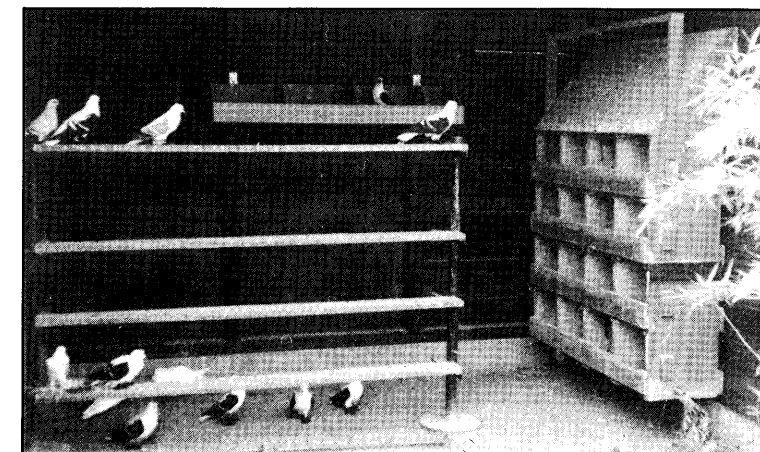


Pigeon "Latz" de bonne taille

Les armatures du colombier sont en bois, fixées par angles métalliques vissés. La volière n'est pas couverte, le compartiment couvert servant à la reproduction représente environ le tiers du volume total. Une prévention sanitaire à base de produits naturels semble faire un effet du tonnerre ! La nourriture est à base de grains et de granulés. La liberté, pour certains groupes, leur est très bénéfique. En fait, le Sundgau (région du Sud de l'Alsace), avec ses légendes, sa carpe frite, n'a pas fini de nous révéler tous ses trésors, même colombicoles !



Pigeonnier sous toit pour vol en liberté



La partie élevage vue de la volière : les cases sont en fait doubles pour chaque couple. Aération correcte, les pigeons ne craignent pas le froid.

LE BAIN, LA POUDRE, LE DUVET

EXTRAIT DE LA REVUE DU PIGEON CAPUCIN

Tous les amateurs savent combien les pigeons aiment à se baigner. Ils y vont - à bain libre - au moins une fois par semaine, deux si le temps est très chaud, mais guère plus. Première constatation. Quels sont les effets du bain ? Généralement froid, il mobilise les fragments de l'épiderme desquamé (l'épiderme se renouvelle "par en-dessous" et les fragments morts s'en détachent), les houppes du duvet prêt à tomber : les barbes et barbules usées des plumes de couverture et autres. Enfin, il provoque par sa température une réaction nerveuse (sensation de fraîcheur au niveau de la peau) qui provoque d'abord la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins cutanés (dans le derme) - on dit une vasoconstriction - pour lutter contre cette brutale déperdition de chaleur, puis une vasodilatation (les vaisseaux augmentent de diamètre, donc leur débit sanguin) pour compenser la perte locale de chaleur. C'est ce choc nerveux qui est recherché sur le plan sportif.

Lorsque le bain est chaud (30° C environ), cet effet thermique est très diminué évidemment et on constate plutôt une simple relaxation au niveau organique. Ce bain chaud, à peu près toujours forcé, est surtout donné au retour du concours. Mais quelle qu'en soit la température, ce bain a toujours un effet lessivant sur le plumage. Tout le monde sait que le pigeon en bonne santé imprègne son plumage d'un liquide qu'il prend sur la face supérieure de son croupion (l'as de pique) au sortir d'une glande appelée glande uropygienne dont l'orifice apparaît comme un petit bouton saillant d'un tiers de cm de la peau. Cette glande, formée de deux parties coiffées d'une citerne de réserve, produit un liquide chimique très complexe formé de graisses, de phospholipides, de sucres, de diastases. C'est ce liquide imperméabilisant que le pigeon prélève avec son bec et dépose peu à peu sur tout son plumage. Ce liquide sèche sur la plume, lui donnant le "verniss" brillant du pigeon en bonne santé (le pigeon malade ne s'entretient pas, la production de la glande diminue...). Le liquide uropygien n'est pas la seule source du "verniss" mais aussi diverses productions épidermiques de desquamations plus ou moins grasses. La teneur de la ration en matières grasses

y joue un rôle important. Si ce vernis est peu soluble dans l'eau, mais il l'est quand même et à fortiori dans l'eau tiède. Résultat, au sortir du bain, le pigeon n'est nettoyé - il n'y a qu'à voir la couche de pellicules qui surnage - mais il n'a plus beaucoup de sa poudre qui provenait du vernis uropygien desséché et des différentes productions transcutanées. Autant dire tout de suite qu'il n'est plus imperméable à la pluie. Alors, posons le problème : faut-il baigner les pigeons de concours la veille ou le matin de l'enlogement ?

Tout d'abord, relativisons. Si une partie du vernis est partie, il en reste pas mal. Sinon les canards couleraient, c'est d'ailleurs ce qu'ils font quand on met dans l'eau de la mare un détergent (type liquide à vaisselle) qui, lui, lessive totalement le plumage. Ensuite, entre le bain et le lâcher, le délai permet au pigeon de reconstituer la totale protection de son plumage. Il n'est qu'à voir d'ailleurs comment les pigeons soignent leur plumage alors qu'ils sont au toit : ils commencent par se prélasser au soleil, couchés sur un flanc, une aile étendue, puis l'autre. Ensuite ils commencent à fourrager dans leur plumage avec leur bec. Ils remettent du liquide uropygien sur leur plumage, tout simplement.

Bien sûr, on a cherché à encore améliorer la nature par l'emploi de produits pour le bain. Les uns sont à base de borates alcalins et cicatrisants, les autres à base de talc (souvent additionné d'antiparasites) qui forme sur le plumage un pudrage immédiat. Leur usage ne saurait être déconseillé.

L'enthousiasme des pigeons en bonne santé à pénétrer dans l'eau du bain doit nous rassurer.

La plupart des réactions animales sont instinctives.

J'ai vu, au hasard de mes pérégrinations vétérinaires dans la plaine, de nombreuses fois, des pigeons (sauvages, domestiques ou voyageurs) se baigner dans les larges flaques d'eau de pluie des chemins creux.

Je sais bien que l'exploitation sportive du pigeon voyageur est contre nature, mais sûrement pas au chapitre "Bain".

gers. Si ceux-ci ne sont pas trop éloignés de leur propre cage, ce n'est pas grave. Mais s'ils ont été surpris par l'obscurité précoce, ils restent dehors et rentrent le lendemain. Mais s'il y a un brouillard persistant, on risque qu'ils ne rentrent pas.

Dans nos régions, nous avons connu l'hiver dernier des chutes de neige et des semaines de tempête. Il n'était pas question de lâcher nos Tourterelles qui par un temps pareil n'auraient pas pu retourner.

Le soleil est revenu et demain, 3 avril, si le temps reste au beau, je libérerai mes oiseaux pour la première fois de l'année. J'ai décidé d'être très prudent pour les lâcher car ils ne sont pas sortis depuis longtemps et je ne voudrais en perdre aucun. Les premiers jours je ne mettrai que peu de nourriture dans les mangeoires de manière à les faire revenir pour s'alimenter.

Après cinq ou six jours, ils sont assez familiarisés avec la région et on peut les laisser libres.

Pour les jeunes et les sujets achetés récemment, il est préférable de ne pas les laisser partir avec les oiseaux déjà habitués. L'éleveur est heureux quand, où que soient ses oiseaux, il sait qu'ils rentreront.

Quand ils sont habitués (j'en ai eu quelques-uns), on peut être sûr qu'ils reviendront au nid quand on dépose un peu de nourriture sur la planche d'envol et le reste dans la mangeoire.

Quand le temps s'y prête, si les oiseaux sont de bonne qualité et, bien sûr, s'ils ont été bien soignés, nous aurons le plaisir d'admirer leurs performances de haut-vol.

J.P. STOSSKOPT, Docteur Vétérinaire

Hans-Joachim KARSTEN



Tourterelles rieuses panachées - Prop. Calvayrac - Photo Ripaldi

réflexion d'un amateur de tourterelles de "haut-Vol"

Les éleveurs de Tourterelles de haut vol s'intéressent surtout au temps. Nous ne pouvons pas les laisser en liberté tous les jours, surtout en hiver, à cause de la météo. Fin et début d'année, les jours sont les plus courts. Par temps clair et s'il y a peu de vent, il y a risque que les tourterelles montent en altitude. Si les oiseaux sont en bonne condition, ils parviennent facilement à rentrer à l'heure et se posent sur des toits étran-

les palmes de Châtelleraut

GRAND PRIX EXPOSITION
Mondain grison bleu à Michel LANDAUD

- GRANDS PRIX D'HONNEUR**
- Forme Français : Cauchois F. de Pêcher à P. LAROUY
 - Forme Etranger : Strasser bleu à Michel BALLU
 - Texan : Texan à Georges VERGNAUD
 - Caroncules : Bagadais Français rouge à Yves VIDRY
 - Type Poule : Poule Maltais bleu barré à Ch. DEYRES
 - Bouillant : Brunner rouge à Christian GERVAIS
 - Couleur : Heurte de Saxe noir à Alain RABOUILLE
 - Structure : Queue de Paon argenté à René JEAN
 - Cravaté : Satinette Brunette à André GEORGES
 - Vol : Culbutant Anglais à René JEAN

COUPE DE FRANCE DES CRAVATES

- Cravatés Orientaux
1^{er} A. GEORGES - 2^e C. BOURLET
Autres Becs Courts
1^{er} J.L. FRINDEL
Cravatés Chinois
1^{er} J.C. SOEUR - 2^e L. BONNAFOUX
Cravatés Français
1^{er} ex-aeq. A. REY, A. LOMBARDY - 3^e J. CANTALOUVE
Cravatés Européens
1^{er} H. BROSSETTE - 2^e A. REY - 3^e J.H. DUPUY
Cravatés de Forme
ALain REY

COUPE DE FRANCE PIGEONS TYPE POULE

- Florentin à Philippe JALLADEAU
Hongrois à Julien PANNETIER
Maltais à Joseph CHAPUIS

CHAMPIONNAT REGIONAL PIGEONS DE VOL

- Bec Long : C. Danois Stipper à Joseph ZALIO
Bec Moyen : C. Hollandais blanc à J.C. CHANCEL
Bec Court : C. Budapest pie à Claude CALLOT

CHAMPIONNAT REGIONAL MODENES

- Gd Champ. Gazzi bleu m. rouge à Th. MAISONNETTE
Champ. Gazzi à Thierry MAISONNETTE
Champ. Magnani à Dominique ROCHAIS
Champ. Schietti à J.P. et Sylvie DELAGE

CHAMPIONNAT REGIONAL CAUCHOIS

- F. de Pêcher s.b. à Pierre LAROUY
Bleu barré blanc s.b. à J.P. et Sylvie DELAGE
Argenté barré blanc s.b. à J.P. et Sylvie DELAGE
Maille rouge a.b. à Michel DUCOURANT
Maille jaune s.b. à Pierre DEBEZE

CHAMPIONNAT REGIONAL PIGEONS COULEUR

- Champ. Heurte de Saxe noir à Alain RABOUILLE
V Champ. Bouvreuil Archangel à Roland BURBAN

CHAMPIONNAT REGIONAL MONDAIN

- Champ. Uni : Rouge à Michel MAISONNETTE
V Champ. Uni : Blanc à Jean BEAUJEAN
Champ. Barré : Grison bleu à Michel LANDAUD
V Champ. Barré : Meunier à Philippe HUDRY

CHAMPIONNAT REGIONAL MONTAUBAN

- Champion Montauban blanc à Serge DAIMEE

CHAMPIONNAT REGIONAL TEXAN

- Champion M. à Georges VERGNAUD
V Champion M. à Francis FEVRIER
Champion F. à Georges VERGNAUD
V Champion F. à Francis FEVRIER
GP Ensemble hors Challenge : J.François FEVRIER
Prix Elevage : F. FEVRIER et G. BOURREAU

CHAMPIONNAT REGIONAL SOTTO BANCA

- Champion M. : bleu à Gérard BRIERE
Champion F. : grison à Michel BARON

CHAMPIONNAT REGIONAL KING

- Champion blanc à Francis BROSSEAU

à messieurs les juges...

Après des années d'élevage laxiste, il devient urgent de retrouver le Huppé de Sultz comme nos prédécesseurs l'ont créé.

A l'occasion d'un futur jugement, je vous demande de tenir compte des critères suivants :

- Privilégier le type par rapport au poids (l'on rencontre trop souvent des sujets lourds avec une position horizontale sans cou, donc manquant d'élégance).

- Absence totale de rosettes, sur ce point prendre le sujet en mains pour vérification, le Huppé qui les présente au repos en cage sera à privilégier.

- Front fuyant

- Oeil jaune (délavé)

- Absence de reflet vert dans le cou (suite logique d'une dégénérescence du pigment engendrant une mauvaise descendance).

J'ose espérer qu'en conjuguant nos efforts, l'objectif sera atteint assez rapidement.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration.

SYLVAIN, Président du Club Français du Huppé de Sultz

• • • • •

STANDARD DU HUPPE DE SULTZ

Pigeon originaire du Nord du Bas-Rhin et particulièrement de Sultz-sous-Forêts et de ses environs, comprenant les alentours de Wissembourg et de Haguenau.

• ASPECT GENERAL : Pigeon fier et élégant, de taille assez forte dont la longueur mesurée de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est d'environ 39 à 42 cm. Le corps est robuste, bien proportionné. Dans sa position naturelle, le corps doit faire un angle de 30° avec le sol, sans jamais atteindre la position horizontale. Malgré son nom, la tête est ornée non d'une huppe mais d'une coquille.

• POIDS : 650 à 750 g pour le mâle
550 à 650 g pour la femelle.

• TETE : Assez grande et longue. Vue de haut, elle doit former un triangle aigu dont la pointe forme le bec, la base étant le début de la coquille. Le front est haut et arrondi.

• BEC : Assez long entre 22 à 25 mm, de couleur noire, assez grêle dans son ensemble. La mandibule supérieure est très légèrement crochue à sa pointe. Les morilles sont petites, blanches et poudrées.

• COQUILLE : Est la principale caractéristique du pigeon. La "huppe" est en vérité une coquille, assez large, bien arrondie, bien serrée et se termine par des rosettes de chaque côté de la tête dont le centre se trouve sur la ligne naso-oculaire. Le sommet de la coquille dépasse la tête d'environ 8 à 12 mm. Les plumes de la nuque abondantes dirigées vers le bas, soutiennent celles de la coquille sans former de crinière. Il n'y a pas de séparation à la base de la coquille (comme chez le Sottobanca).

• OEIL : Vif, l'iris varie entre le rouge orangé et le rouge brunâtre. L'œil de coq, rouge au pourtour, jaune orangé en bordure de la pupille est toléré chez le sujet clair, mais forme l'extrême limite. Un iris lavé, jaunâtre, doit être considéré comme un grave défaut, le pigment rouge devant toujours être présent.

• TOUR D'OEIL : Filet charnu mince et de couleur bleu-gris.
• COU : Assez fort à sa naissance, de longueur moyenne, il repose sur de larges épaules. Les mâles ont tendance à bouler légèrement, non les femelles.

• POITRINE : Large d'au moins 9 cm pour le mâle et d'au moins 8 cm pour la femelle, bien pleine, arrondie et bien développée.

• DOS : Large aux épaules, s'amincissant vers le croupion et la queue, incliné vers l'arrière.

• AILES : Se rencontrent sans se croiser sur la queue. Le bouclier est bien développé, sa surface est bombée. Envergure de 75 à 80 cm.

• QUEUE : Longue de 10 à 12 cm, dans le prolongement du dos, bien serrée, dépassant les ailes de 2 à 3 cm sans toucher le sol.

• **PATTES** : Jambes fortes, de longueur moyenne, bien implantées dans le corps afin de lui assurer un bon aplomb. Tarses, doigts rouges et nus, ongles noirs.

• **PLUMAGE** : Le plumage du Huppé de Soultz doit être d'un bleu pastel très tendre qui rappelle celui des porcelaines de Copenhague (plus clair que celui du Strasser bleu), il ne doit pas être ombré. Le plumage des femelles peut être d'un bleu un peu plus intense. Le bleu du cou est légèrement plus foncé avec des reflets verdâtres, et passera insensiblement dans le bleu plus clair du corps. La queue est bleue plus intense. Les plumes du vol sont gris foncé. Le dos seul est blanc et est caché par les ailes et les plumes de couverture de longueur et d'épaisseur suffisantes pour bien couvrir le croupion. La barre caudale est de couleur noire. Les liserés blancs en bordure des rectrices externes de la queue sont obligatoires. Il serait souhaitable que les barbes et la tige de ces rectrices ne soient pas blanches. Une décoloration ne devrait pas s'étendre sur les autres rectrices.

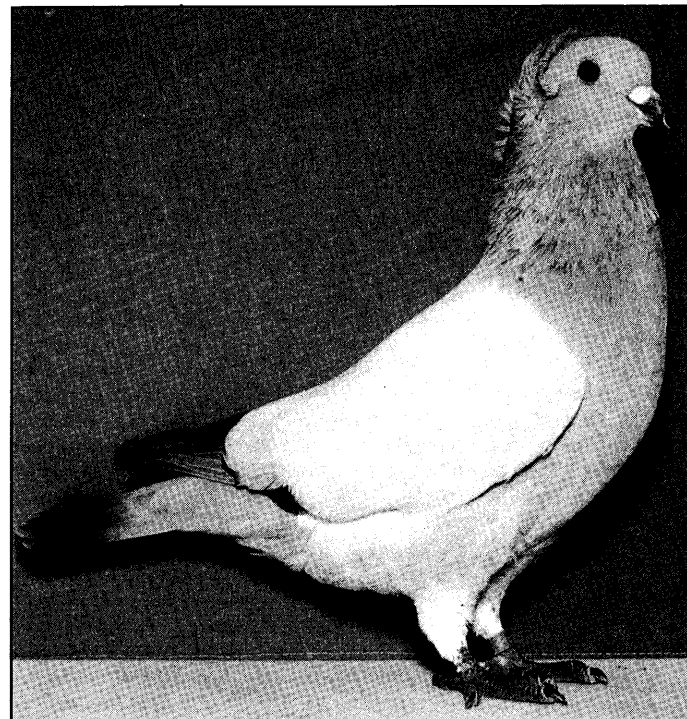
• **VARIETES** : Il existe 3 variétés de Huppé de Soultz :
 - à manteau uni
 - à manteau barré, les deux barres de couleur noire doivent être régulières, bien nettes et pas trop grossières.
 - à manteau écaillé. Les boucliers présentent un dessin régulier de couleur noire, il peut être écaillé clair ou écaillé foncé. Chez les deux dernières variétés, le fond doit toujours rester bleu tendre, sans bavures des marques colorées.

• **REMARQUES** : Les reflets rougeâtres dans la poitrine ainsi que le manque d'homogénéité du dessin des sujets écaillés ne sont pas considérés comme défauts graves. La forme, la tenue, la taille, la coquille, les yeux sont les qualités essentielles du Huppé de Soultz.

• **DEFAUTS** : Tenue du corps horizontale ou trop relevée, sujet trop long, poids trop faible, poitrine étroite, structure de la coquille trop molle, coquille trop basse, trop fermée, couchée. Démarcation entre la coquille et la nuque, front fuyant, boule trop développée chez le mâle, dos découvert, couleur du plumage trop claire ou trop foncée, couleur nuageuse, ventre blanc, vol délavé, reflets argentés dans le cou et la poitrine, rouille dans la poitrine et dans le cou, une seule barre, amorce de troisième barre, barres délavées.

• **DEFAUTS DISQUALIFICATIFS** outre les défauts disqualificatifs généraux : Présence de boule chez la femelle, absence de rosettes, iris lavé ou clair.

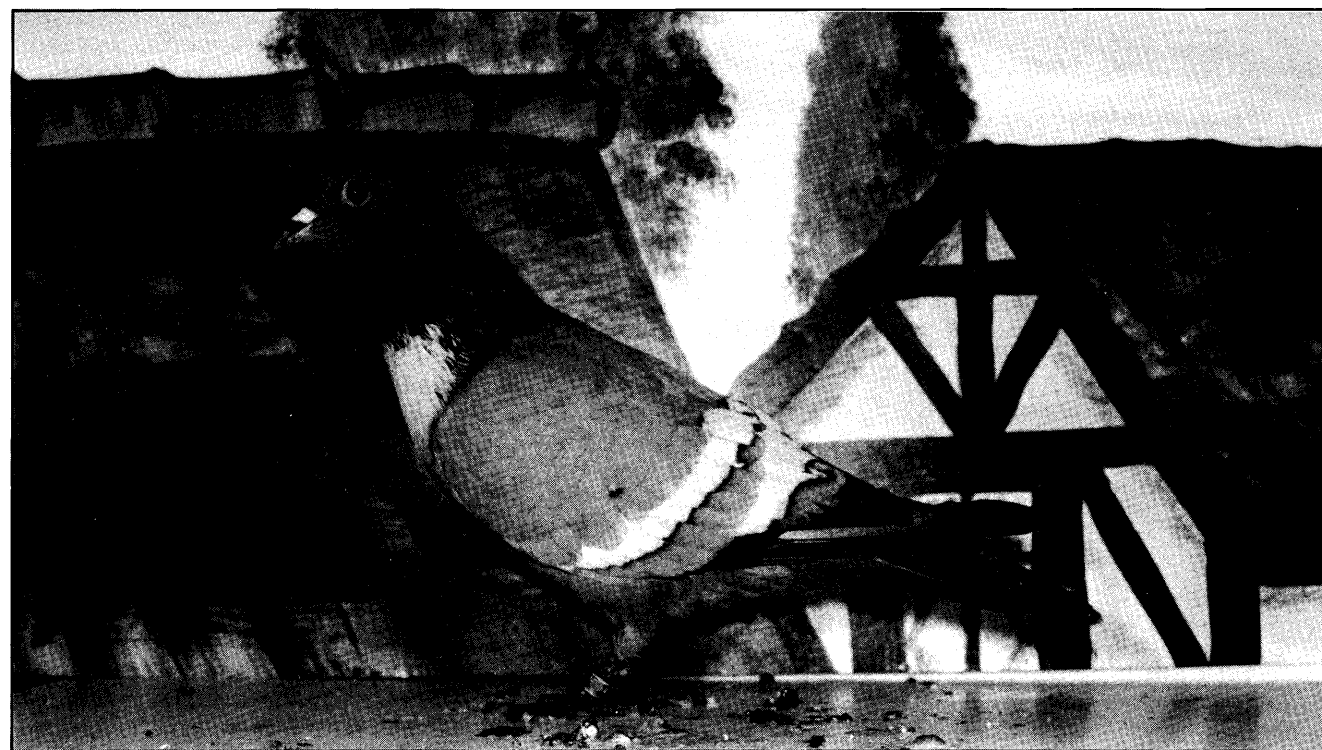
• **BAGUE** : C = 9 mm.



Huppé de Soultz uni - Photo Geflügel Börse

• **ECHELLE DES POINTS** :

Taille, forme, tenir, cou	30
Coquille, tête, bec	20
Couleur du plumage (de fond)	10
Couleur de la poitrine et du cou	10
Oeil, tour d'œil	10
Dos, reins, jambes	10
Queue, ailes	10



Hagenau 93 - 1^{er} Prix Etourneau bleu - Prop. Yvonne HACHACQ - Photo Ripaldi

MODENES BRUNS ET KAKIS

En qualité de Secrétaire Général du Modène Club Français, je suis souvent, et de plus en plus, interpellé par des éleveurs qui sont surpris par le déclassement ou la disqualification des Modènes bruns ou kakis à qui il est reproché d'avoir les yeux perlés. Il s'agit en général de bons sujets: ronds, bons aplombs, bonne tête mais n'ayant pas les yeux rouge-orangé.

Comme beaucoup, j'ai toujours pensé que l'une des bases de la génétique est que la couleur perlée des yeux est l'une des caractéristiques des pigeons bruns, donc de leur dilution les sujets kakis. Je me suis penché sur ce problème depuis quelque temps et voici le résultat de mes enquêtes : Standard SNC : "Oeil de coq dans toutes les variétés, il doit être donc rouge-orangé. Chez les fauves et isabelles un oeil moins pigmenté est toléré". Ce standard précise aussi "qu'un oeil de vesce ou coulé est éliminatoire". Dans les défauts il n'est pas question des yeux perlés. A noter au sujet de ce document, les termes "fauve" et "isabelle" sont utilisés, les termes "œil moins pigmenté" ne veulent pas dire grand chose, ils sont imprécis et laissent planer un doute. Le problème est donc posé : en fonction de quels critères les sujets en cause doivent-ils être disqualifiés si on se réfère à ce standard ? J'ai consulté quelques standards étrangers, ils précisent que l'œil perlé peut être admis chez les pigeons bruns ou kakis. J'ai parlé du problème à des éleveurs qualifiés et chevronnés Français, Allemands, Belges et Suisses, même réponse à l'unanimité : l'œil perlé est normal dans les variétés en cause. Ces éleveurs ont été surpris par cette question, surtout venant d'un "Modéniste".

Autre source d'information : les travaux du Docteur Hollander sur la génétique des couleurs précisent bien que les yeux perlés sont liés à la famille des pigeons bruns. Exemple caractéristique : le King appelé à l'origine "Argenté" est devenu "Brun Barré" quand cette loi génétique a été connue, le standard prévoit que ce pigeon doit avoir les yeux perlés. Autres exemples : le Romain fauve doit avoir les yeux perlés, pour les Poule Maltais brun ou fauve le standard précise que les yeux perlés ne sont pas un défaut. Comme il existe d'autres exemples de ce genre, il se pose la question de savoir où est la vérité ? Quels sont les documents qui doivent servir de référence ? Je pense que le Comité de Rédaction de Colombiculture pourra me donner son avis et pourquoi pas, questionner la Commission des Standards de la SNC. Il faut qu'à l'heure de l'Europe tout le monde parle le même langage. Un autre détail : je suis étonné de constater que certains éleveurs et même certains collègues juges, confondent les bruns et meuniers, les kakis et crèmes. Les tableaux ci-après résument les caractéristiques de ces couleurs, avec une précision : chez le Modène le brun est aussi appelé fauve, le kaki est appelé isabelle, les appellations fauve et figurent au standard SNC. Une constatation : je n'ai jamais vu d'isabelle avec des barres blanches chez les Modènes. Important à savoir : le kaki (ou isabelle) est la dilution du brun (ou fauve).

Cet article a été rédigé à partir de divers traités de génétique, ainsi que des travaux de Mme Francqueville dans ce domaine.

Michel LAGRANGE
 Secrétaire Général du Modène Club Français
 Juge Pigeons

Couleur Intense : Brun ou Fauve	Couleur Intense : Rouge Cendré ou Meunier
Uni sans barres, queue barrée	Uni sans barres, queue cendrée, non barrée
Brun barré rouge, barres rouge-brun avec liseré brun, queue barrée de brun	Rouge cendré barré, barres rouges non liserées, queue cendrée non barrée
Brun maillé rouge, dessin tricolore gris-brun, rouge-brun, liseré brun en forme de V, queue barrée de brun	Rouge cendré écaillé, dessin cendré et rouge, sans liseré, queue cendrée non barrée.
Brun écaillé rouge T Pattern manteau rouge, plus ou moins liseré de brun	
Brun uni (facteur Spread)	
Couleur diluée : Kaki ou Isabelle	Couleur diluée : Jaune cendré ou Crème
Uni sans barres, queue barrée	Uni sans barres, queue très claire non barrée
Kaki barré ocre, barres ocre avec liseré kaki, barre caudale floue	Jaune cendré barré, barres jaune-doré non liserées, queue très claire non barrée
Kaki maillé ocre, dessin tricolore gris-clair, ocre avec liseré kaki, barre caudale floue	Jaune cendré écaillé, dessin cendré et jaune doré, non liseré, queue très claire non barrée
Kaki écaillé plus ou moins liseré de kaki	
Kaki uni (facteur Spread)	

EN RESUME

Brun ou Fauve Kaki ou Isabelle	Rouge cendré ou Meunier Jaune cendré ou Crème
Queue toujours barrée	Queue non barrée
Oeil jaune, jaune pâle voire perlé	Oeil rouge-orangé

FACTEUR SPREAD : facteur qui répartit la couleur des barres et de l'extrémité des rectrices sur tout le plumage, il masque le dessin :
 Chez le Bleu cela donne la couleur noire
 le Fauve Brun uni
 l'Argenté Dun (appelé aussi Bai)
 l'Isabelle Kaki uni

IMPORTANT : COMMENT RECONNAITRE LES BRUNS DES DUNS ?

BRUNS (ou fauves)	DUNS (ou bais)
Duvet long à la naissance (particularité des couleurs intenses)	Duvet court à la naissance (particularité des couleurs diluées)
Sans reflets bleu acier dans le plumage	Avec reflets bleu acier dans le plumage
Oeil plus ou moins perlé ou jaune pâle, jamais rouge-orangé	Oeil toujours rouge-orangé

VOIR AU VERSO

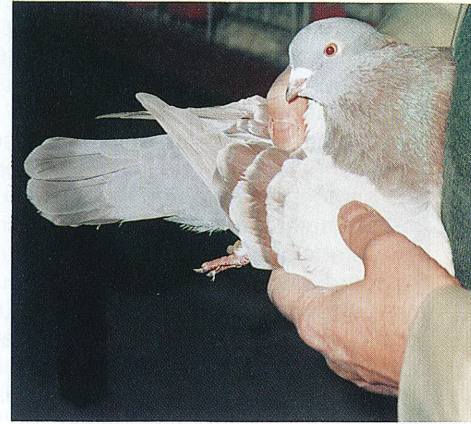
MODENES BRUNS ET KAKIS



CREME BARRE , barres jaune clair, sans liseré, queue très claire non barrée



FAUVE MAILLE, dessin tricolore gris-brun, rouge-brun et liseré brun en forme de V queue brun clair barrée de brun



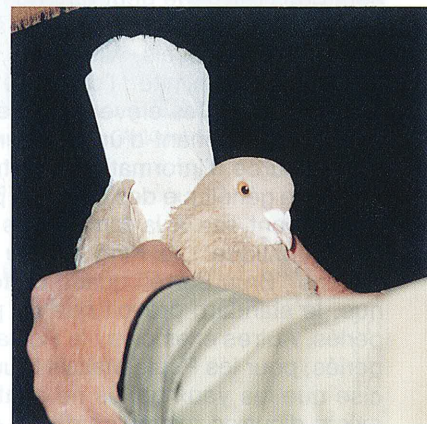
FAUVE BARRE, barres rouge-brun avec liseré brun, queue brun clair barrée de brun



ISABELLE BARRE, barre ocre avec liseré kaki, queue ocre-kaki clair barrée de kaki



MEUNIER BARRE ou ECAILLE Queue légèrement cendrée et non barrée



CREME ECAILLE ou BARRE Queue très claire, non barrée



FAUVE BARRE ou MAILLE, queue brun-clair barrée de brun



MEUNIER BARRE ou ECAILLE Queue légèrement cendrée et non barrée



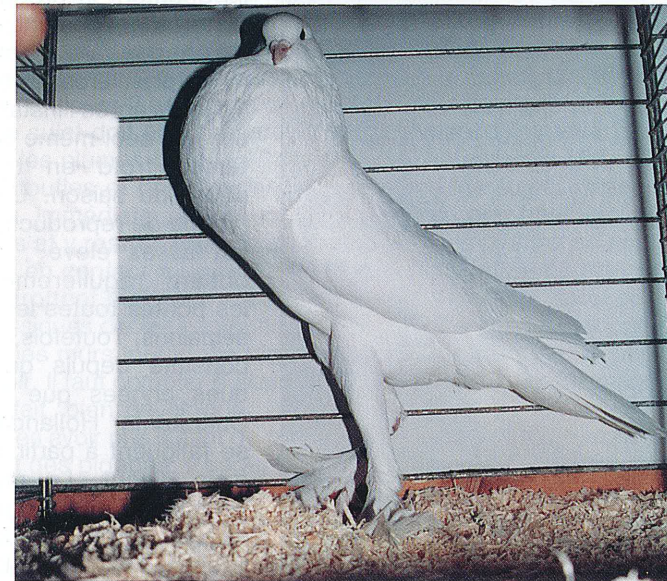
ISABELLE BARRE ou MAILLE Queue ocre-kaki claire barrée de kaki



C.F. Boul. Amsterdam bleu - Prop. Hudry - Photo Ripaldi



Champion Pigmy - Prop. Pronost - Photo Ripaldi



Champion Boulant Anglais - Prop. Ebner - Photo Ripaldi



Amsterdam grison - Prop. Hudry - Photo Ripaldi



Pigmy meunier - Prop. Leroy - Photo Ripaldi



Champion Brunner jaune - Prop. Hudry - Photo Ripaldi

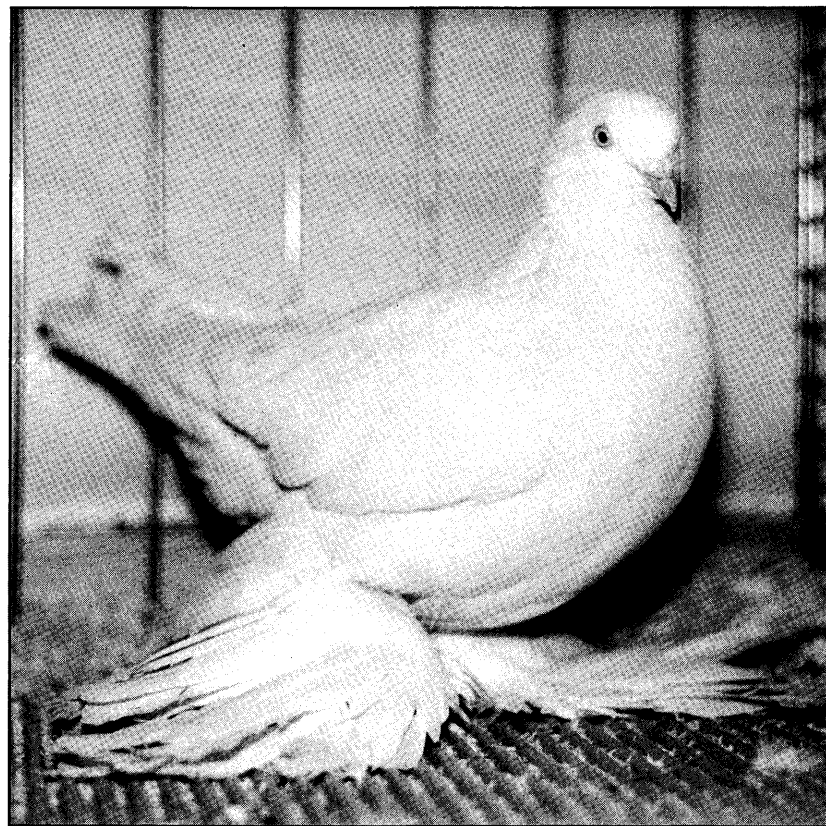
LE CULBUTANT HOLLANDAIS

• **Philippe HUDRY** • Le Culbutant Hollandais est une race qu'on ne rencontre que trop rarement dans nos expositions. Ce manque de popularité vient sûrement du fait qu'il possède un important plumage aux pattes et, indéniablement, cette difficulté fait renoncer beaucoup d'éleveurs. Et pourtant, si vous saviez... Les extraordinaires qualités du Culbutant Hollandais surpassent très nettement ce problème d'emplumage des pattes qui, d'ailleurs est très facilement maîtrisable et indispensable seulement le jour de l'exposition.

Le Culbutant Hollandais est un pigeon de taille moyenne qui doit être trapu tout en conservant un ensemble harmonieux et gracieux. Plutôt court, une poitrine large, profonde, bien arrondie, le dos et la queue portés à l'horizontale. Le dos doit être légèrement creux. Un plumage des pattes très fourni et composé de deux rangées de plumes superposées permettent d'avoir une assiette bien pleine et régulière. Les manchettes bien développées comblent l'espace entre l'abdomen et l'assiette afin que le sujet paraisse très bas sur pattes. La tête présente une courbe régulière bien arrondie sur la partie frontale et le sommet du crâne. Cependant, de profil, la tête est légèrement allongée (partie postérieure).

Vous pouvez vous reporter à Colombiculture n° 81 de septembre 92 pour les dessins du type idéal du Culbutant Hollandais fournis par M. Helfenstein et dont les commentaires ont été traduits par M. Ebner.

Comportement et élevage : Le Culbutant Hollandais est un pigeon à la fois extrêmement calme, vigoureux et plein de tempérament. Le mâle et la femelle sont très démonstratifs et attachés l'un à l'autre. Ils passent leur journée entière dans le nid jusqu'à la ponte. Très familier, le Culbutant Hollandais n'est pas bagarreur ; il défend toutefois sa case avec acharnement. Mais il ne s'attaque jamais délibérément aux autres cases. Ce comportement vis à vis de ses congénères est fort appréciable pour une bonne tranquillité du parquet de reproduction. Durant la couvaison, les 2 partenaires ne se quittent pas. Il y en a toujours un sur le bord du nid qui attend son tour et surveille. Les Culbutants Hollandais démontrent de réelles qualités de nourriciers. Ils sont excellents dans cet exercice et les jeunes ne manquent jamais de nourriture. Personnellement, j'utilise cette race pour nourrir et élever des Boulants Pigmy. Ils me sont d'autant plus précieux qu'ils acceptent de nourrir très longtemps les jeunes. En effet, les Pigmy ont une croissance très lente et sortent du nid entre la 5^e et 6^e semaine alors que la plupart des pigeons sont sevrés à 4 semaines. Un ami utilise les Culbutants Hollandais avec succès pour nourrir des Modènes.



Culbutant Hollandais - Prop. Hudry - Photo Ripaldi

Très attentionné, le Culbutant Hollandais prend de grandes précautions avec les œufs et les jeunes. L'emplumage des pattes n'est absolument pas un handicap pour l'élevage. Utilisant auparavant des nids en forme d'assiette creuse, je n'ai jamais eu à déplorer des œufs entraînés au dehors par l'emplumage des pattes. Cependant, il est tout de même préférable de couper les plumes des pattes pour assurer un meilleur confort au pigeon lors de ses déplacements. Mais attention : afin d'éviter tout saignement, il ne faut couper que les plumes qui ont atteint leur complet développement.

L'accouplement des Culbutants Hollandais ainsi que leur mise en place dans les parquets de reproduction sont assez faciles.

Ils débutent la production très rapidement, et il n'est pas rare d'obtenir les premières pontes 10 jours après l'installation, et ceci même par temps froid en tout début de saison. Leur rythme de reproduction est assez élevé ; on obtient régulièrement les pontes toutes les 5 semaines. Toutefois, j'ai constaté depuis quelques années que les Culbutants Hollandais se fatiguent à partir du mois d'août. La mue venant s'ajouter à une saison de reproduction intense, il est préférable de découpler. Dans le cas contraire, les jeunes naissant en août et septembre ont une croissance trop difficile. J'ai constaté cela sur prati-

quement tous mes couples de reproducteurs; je ne pense pas que ce fait soit accidentel dans la mesure où je travaille avec 25 couples.

Le baguage des jeunes doit intervenir assez tôt à cause de l'emplumage des pattes.

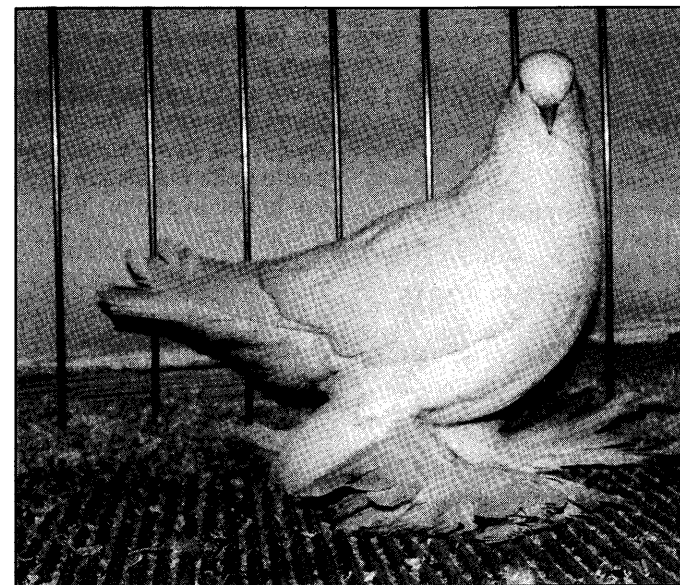
La bague doit absolument être placée au-dessus du coude (bague 11 mm), vers le 7^e jour. Un contrôle doit être effectué durant les 3 jours suivants afin de vérifier que la bague n'est pas descendue au niveau du tarse (valable pour tous les pigeons à fort plumage des pattes). Je suis convaincu que le sevrage des jeunes doit intervenir assez tôt. J'ai pris pour habitude de descendre les jeunes au sol dès que leur emplumage est terminé. Pour cela, il suffit de regarder sous les ailes, opération qui intervient vers 27-28 jours. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pouponnière pour le sevrage

des Culbutants Hollandais. Ils apprennent très vite à se débrouiller. Malgré leur vulnérabilité, je n'ai jamais eu à déplorer de jeunes sujets "scalpés" par des adultes agressifs. Encore une preuve que cette race est très sociable.

PREPARATION ET PRESENTATION AUX EXPOSITIONS

Si l'élevage ne présente pas de grosses difficultés, il faut reconnaître qu'exposer un Culbutant Hollandais comporte un handicap qui est celui de l'emplumage des pattes. Cependant, avec un peu de bonne volonté et un minimum de rigueur, il n'est pas difficile de présenter des sujets en parfaite condition. Il suffit de respecter quelques règles simples. Voici comment je procède : La saison de reproduction étant terminée pour tous mes pigeons, je libère un local spécialement pour les Culbutants Hollandais qui vont partir en exposition. J'utilise aussi les boxes individuels de mes Mondains. Un box de 2 m de long sur 1 m de large est suffisant pour 6 à 8 sujets. Au sol, je place des pots de fleurs en terre cuite à l'envers qui servent de perchoirs (repositoires). Je prévois toujours 2 ou 3 pots de plus qu'il n'y a de pigeons. Chaque sujet doit être préparé individuellement : j'arrache toutes les plumes cassées, trop sales ou en mauvais état des pantouffles et des manchettes. Je place les sujets dans le box. Immédiatement, tous les pigeons se perchent sur les pots et y restent toute la journée. Ainsi, les plumes ne sont pas en contact avec le sol (sauf lorsqu'ils vont se nourrir) et ne frottent pas contre les murs. Il faut éviter les perchoirs classiques car les pantouffles risquent de s'endommager contre les murs lorsque le pigeon tourne ou atterrit sur le perchoir. Il faut compter 6 semaines pour obtenir un plumage parfait, bien développé.

Après avoir pris autant de précautions, il faut penser au transport des pigeons. Il serait très dommage de réduire à néant tant de préparation, durant le trajet à l'exposition. Les planchettes de séparation des caisses de transport peuvent s'avérer redoutables pour la condition des pantouffles. Pour pallier à ceci, il suffit de découper une bande de 3 cm sur la partie basse de la séparation de façon à ce que les plumes des pattes puissent dépasser dans le compartiment voisin. Une litière de copeaux abondante est nécessaire pour enrober et assécher les fientes immédiatement.



est de plus en parfaite condition au niveau de l'emplumage des pantouffles et des manchettes.

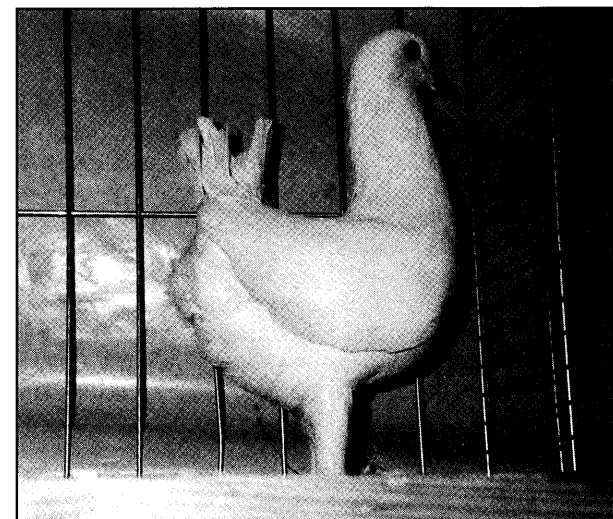
SELECTION ET JUGEMENT

Par rapport au niveau actuel de la race, il semble important d'axer la sélection et le jugement sur les points suivants :

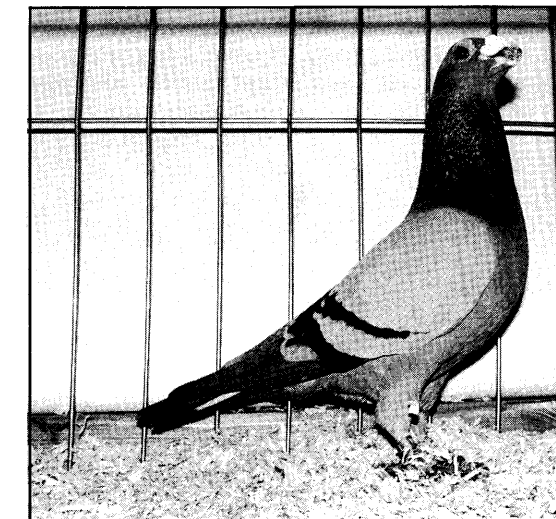
- **Forme** : sujet court, poitrine large et bien ronde.
- **Tenue** : port horizontal, tenue fière : le Culbutant Hollandais doit "montrer" sa poitrine. Sanctionner une tenue trop relevée : ligne de dos inclinée vers l'arrière. On préférera les sujets qui ont un port de queue légèrement au-dessus de l'horizontale.
- **Tête** : sanctionner les têtes plates (défaut fréquent) et les fronts fuyants ; le front doit être marqué.
- **Yeux** : l'œil est perlé, un léger sablage sur le cercle extérieur de l'iris ne doit pas être considéré comme un défaut. Mais éviter tout excès de pigmentation de l'œil. L'iris du Culbutant Hollandais n'est pas blanc pur comme celui du Danois une légère coloration de l'iris donnant l'impression d'avoir un voile gris-bleu est normale.
- **Emplumage des pattes** : les pantouffles sont composées d'une grande assiette recouverte par une 2^e rangée de plumes. Sanctionner une implantation irrégulière des plumes des pantouffles, un manque de densité des plumes des manchettes (doivent être très fournies) et l'absence de la 2^e rangée de plumes (petite assiette recouvrant la grande). Pour tous renseignements concernant le Club du Pigeon Culbutant et Haut-Volant d'Exposition, s'adresser au Président :

Claude CALLOT

Contrestrey St-Vincent - 82150 MONTAIGU DE QUERCY



GPH à Montoux Poule Maltais - Photo Toos



Dragon bleu barré - Prop. CAU - Photo Ripaldi

Les Lettres de mon pigeonnier

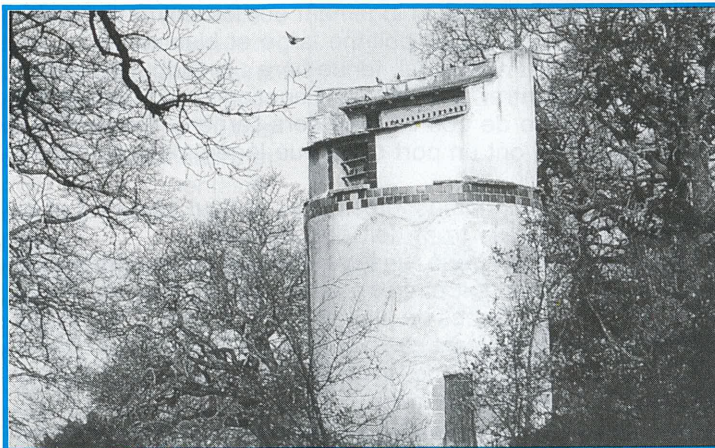
Photos Silvester

Daniel DELPORTE

Aussi loin qu'il m'en souviene, le grenier familial était occupé par des pigeonniers de Voyageurs : ... vieux... jeunes... élevage...

Aucun mélange n'était toléré et les heures des "volées" très strictes et réglementées. En Mai 1940, souvenons-nous ! certains visiteurs s'invitèrent de force, malheureusement ils ne toléraient pas les pigeons Voyageurs et perturbèrent cette belle organisation. On sembla donc se soumettre : les trois plus beaux couples, débagués, furent confinés dans un réduit, bâti à la hâte dans le jardin, au-dessus des toilettes ! Quant aux autres, démoralisé et la rage au cœur, le chef de famille se résigna à les sacrifier.

Un premier problème se posa rapidement : La nourriture ! Le glanage estival y subvenait en partie, mais en partie



seulement, les déchets de table, les miettes de pain rarissimes, grillées et séchées, parfois même des lentilles ou des pois cassés rapillés dans le ravitaillement familial, composaient l'ordinaire des malheureux captifs. Habités aux grands espaces, ils ne volaient plus que quelques minutes, très tôt le matin, dans le poulailler ! A ce régime, les reproductions étaient rares et c'était mieux ainsi.

Second problème, mais il fut de taille ! Quelques mois après leur arrivée, les "invités" installèrent dans le village le plus important dépôt de munitions de la région Nord/Belgique et notre plus proche voisin promu "Premier Interprète pour toute l'Administration". Inutile de préciser que de nombreux officiers des différents services se réunissaient chez lui jusqu'à très tôt le matin ! Ce furent des jours entiers d'inquiétude : les roucoulements pouvant "donner l'alerte" et, pour nos malheureux pigeons, les "volées" se firent de plus en plus rares et courtes. Durant plusieurs mois tout sembla bien se passer.

Un soir de Mai 1944... je m'en souviens comme si cela s'était passé hier... je me retrouvais, à notre porte d'entrée, "nez-à-nez" avec un officier que je jugeais de haut rang, tant il était chamarré, doré, décoré et "très haut botté".

Ma première réaction fut de l'envoyer "à côté" mais il précisa bien qu'il ne s'était pas trompé et posa sa première question : "... est là Papa ?.."

Un réflexe de méfiance et de crainte, acquis depuis 4 ans, me fit répondre avec toute l'assurance de mes 14 ans : "nein, nein !" ; ne me croyant certainement pas, l'officier ajouta à voix instinctivement basse : "... lui élefer pigeons... Tauben... j'ai... entendre... parfois dans chardin...". Avant que je ne puisse nier, il me glissa dans la main une petite boîte métallique (genre boîte de cartouches), déposa sur le sol un sac en jute qu'il portait sous le bras, précisant à voix basse : "... rien tire... foissin..." et très rapidement il s'esquiva.

Dans la boîte, enveloppés délicatement d'une étoffe verte (un ersatz fabriqué à base de sciure de bois paraît-il) 2 œufs... brillants... superbes !



"Comme de la porcelaine, aussi beaux que des œufs français" assura mon père.

Quant au sac, il contenait une dizaine de kilos de pois secs, un trésor ! Seuls peuvent l'évaluer ceux qui vécurent ces mois de disette et en subirent les privations. Sûr, cet officier élevait des pigeons. Pour nous, de façon tout à fait désintéressée, il avait pris beaucoup de risques. Ce soir là, l'on suivit moins attentivement l'émission de Londres "Les Français parlent aux Français", la conversation familiale eut pour thème : l'humanité chez certains guerriers. L'on se prit même à rêver de paix et de concours colombophiles d'après guerre ! Grâce au geste d'un officier occupant, amoureux des pigeons, qui ne s'imaginait pas notre ennemi... que l'on ne revit jamais.

Et les œufs me direz-vous ? Mis à couver, un seul donna naissance à un jeune, sans doute une variété allemande locale. Chez moi, à l'époque, seuls les Voyageurs avaient droit de cité, il aboutit donc à la cuisine. Là n'est pas l'essentiel de l'anecdote, il y a un demi-siècle déjà ! Malgré une guerre très sanglante, sans le savoir et sans le vouloir, nous participions au premier acte de l'Entente Européenne de Colombiculture.

Quel colombiculteur, durant les vacances, ne s'est pas arrêté afin d'admirer quelques beaux pigeonniers, parties intrinsèques de notre patrimoine national et colombicole. Ils appartiennent également à notre histoire, dont vous vous souvenez bien sûr ! Qui, en effet, n'a jamais entendu parler du "Droit de Colombier" ?

Au risque d'étonner certains, ce droit était plus complexe et présentait un caractère moins rigoureux qu'on nous l'enseigne généralement.

Sillonnant le Lubéron et "fouinant" dans une vieille abbaye, quelle ne fut pas ma surprise d'y découvrir un vieux bouquin "Les Pigeonniers de France"... Pour quelques dizaines de francs, j'en étais propriétaire ! Il faut que je vous fasse profiter de ma trouvaille.

les pigeonniers un peu d'histoire...

... sans trop d'histoires

Daniel DELPORTE

Photos Silvester



Ainsi, à l'inverse de la chanson "vous ne saurez pas tout... tout... tout sur..."

LE DROIT DE COLOMBIER SOUS L'ANCIEN REGIME

... Mais vous en connaîtrez, peut-être, un peu plus.

Avant d'exposer les grands principes, définissons quelques termes dont la signification variait selon les régions.

BOULINS (1) : certaines régions les dénomment Bulins ou Bargeottes. Alvéoles juxtaposées, situées dans les parois des pigeonniers et servant de nids. Peuvent être constituées des matériaux les plus hétéroclites (briques, éléments de terre cuite, vannerie, etc).

COLOMBIER A PIED (1) : parfois appelé "à Pié". Colombier qui possède des boulines du sommet jusqu'au rez-de-chaussée. C'est naturellement le plus imposant, celui qui "inspire le respect dû au propriétaire".

IL était courant, pour les Grands Seigneurs, de posséder des pigeonniers comportant plus de 2500 boulines. Les plus petits n'en comptant "que" 100 à 200.

A remarquer : Si dans un colombier à pied "la partie inférieure est employée à d'autres usages, le colombier n'est plus réputé à pied et n'est plus marque de seigneurie", dans ce cas, il sera assimilé à un pigeonier sur pilier, fuie, volet ou simple volière.*

FUIE (1) : petite volière fermée où chaque particulier peut nourrir des pigeons domestiques.

Dans les régions de "Droit Ecrit" le terme Fuie peut signifier aussi colombier à Pied.

VOLET (1) : petit colombier *Bourgeois* et domestique, hermétiquement clos. En général ne démarre pas du rez-de-chaussée. Peut clore une volière ou une fuie.

Dans les régions de "Droit Coutumier" est assimilé à une fuie.

LE DROIT DE COLOMBIER

Dans la plupart des régions de France, ce droit n'était pas un droit féodal mais *partie intégrante* d'un ensemble de droits, alloués aux seuls seigneurs "rendant Haute et Basse Justice sur leurs féals sujets" (apanage des grands suzerains, dénommés parfois "Grands Feudataires").

Tout autre seigneur ne possédant "qu'un simple droit féodal" pouvait ériger un colombier à pied *uniquement* s'il possédait "en bonne et sûre propriété" un certain nombre d'arpents de terre labourable, variable selon les provinces.

L'arpent était une mesure agraire (valant 100 Perches) dont la valeur moyenne unitaire se situait, selon les régions, entre 42 et 51 ares (un demi-hectare environ donc).

Dans un traité de Droit du 18^e siècle, on peut lire : "Nul ne voit rien de si bizarre ny de moins uniforme dans le royaume que l'usage des colombiers, autant de province, , autant de coutumes différentes" (2).

De plus, comme nous nous en apercevrons plus loin, ce droit avait fortement évolué au cours du temps et, lors de son abolition, il n'était plus que partiellement seigneurial.

La seule façon d'y voir plus clair est d'entamer un Tour de France des "Coutumes" sous l'Ancien Régime (3).

LA COUTUME D'ORLEANS par exemple, précise : "le seigneur haut justicier possède le droit de colombier à condition d'avoir censive". C'est à dire : qu'il concédait des terrains à titre de Bail à Cens, les tenanciers n'avaient que la jouissance du domaine utile. En d'autres termes, le "censier" cultivait la terre sans en posséder les droits qui demeureraient acquis au seigneur haut justicier.

Quant au seigneur non justicier, pour jouir du droit de colombier, il devait "posséder fief et censive en plus de 100 arpents (45 hectares environ) de terre labourable alentour", ceci afin d'éviter à la "gent colombine" d'aller picorer sur la terre du voisin. En effet, des volées de 500 à 1500 pigeons pouvaient être courantes... bonjour les dégâts !

Remarque : cette surface pouvait être réduite, pour la *Coutume* de Paris il suffisait de 50 arpents

LA COUTUME DE NORMANDIE interdisait aux prêtres d'entretenir des pigeons dans leur clocher (3), elle interdisait également, par un décret de Pâques 1276, de construire un pigeonier "sur une roture". Pratiquement désuet à la fin du 18^e siècle, moyennant autorisation, cette construction était "parfois possible" et moyennant finances "souvent probable".

EN BRETAGNE ET EN TOURAINE les fuies étaient "marques seigneuriales" voilà pourquoi un décret du 4 août 1789 abolit le "droit exclusif des colombiers et des fuies" (Art.2).

DANS LES PROVINCES MERIDIONALES le Droit Romain exerçait encore une forte influence et, posséder un colombier était plus facile que dans les provinces du Nord, ainsi un arrêt du Parlement de Toulouse stipule en 1682 : "Il est bien convenable qu'il soit permis indifféremment à tout le monde de bâtir des pigeonniers... C'est à quoi notre Parlement a toujours été indulgent".

EN LANGUEDOC ET EN PROVENCE la seule clause restrictive restait : "interdiction est faite aux roturiers d'élever fuies ou pigeonniers avec créneaux et meurtrières, insignes réservés aux nobles seigneurs de ce pays..."

EN DAUPHINE les roturiers avaient besoin "pour élever colombier" d'une permission du "Haut Justicier", pour les

nobles aucune autorisation n'était exigée. Nous nous rendons aisément compte de cette coutume permissive ; en effet, les pigeonniers, même "sur pied" sont beaucoup plus nombreux dans les régions méridionales (Lot, Provence) qu'au Nord de la Loire.

Ce droit outrepassé n'entraînait pourtant pas les galères, comme on l'a parfois soutenu ; ainsi, on relève au chapitre des "Chroniques Criminelles" d'une province sous Louix XIV: "Le seigneur de Molleville exige d'un marchand enrichi, ayant élevé pigeonnier sans son assentiment, ou qu'il le démolisse ou qu'il paie censive de 4 pigeons lors de la St-Jean..."

La sentence était clémente, même si les colombidés du "Grand Siècle" étaient moins féconds que les nôtres.

DANS LES PROVINCES SEPTENTRIONALES nous retrouvons des constructions imposantes, propriétés de grands seigneurs. Même dans ces régions, proches du pouvoir royal, les us et coutumes varièrent selon les époques et les régions. Finalement on tolérait aux roturiers un petit nombre de pigeons ; une série de trous au sommet d'un mur ne constituait plus une fuie.

L'élevage des pigeons restait cependant entièrement libre si ces oiseaux, dans les campagnes, demeuraient enfermés dans la basse cour. Par contre, dans les villes, cet élevage était strictement interdit afin d'éviter la "fétidité" de l'air.

LA COUTUME DE MELUN dit : "... nul ne peut nourrir des pigeons privés, "patés et non patés" (4) dedans ladite ville" Art.340.

Celle d'ETAMPES "... défend de nourrir dans cette ville des pigeons privés, sous peine de cent sous parisis d'amende" Art.192.

PAR LETTRES PATENTES DE CHARLES V (29 août 1368) il était "expressément défendu à toutes personnes de nourrir des pigeons dans la ville et faux bourgs de Paris" défense renouvelée par une Ordonnance du Prévôt le 4 août 1502.

Dans tout le Royaume, il fut admis, en définitive, que :
1. Le droit de colombier était indépendant de la qualité de l'ordre, pourvu que les conditions de censive fussent réunies, le possesseur pouvait être noble ou roturier.

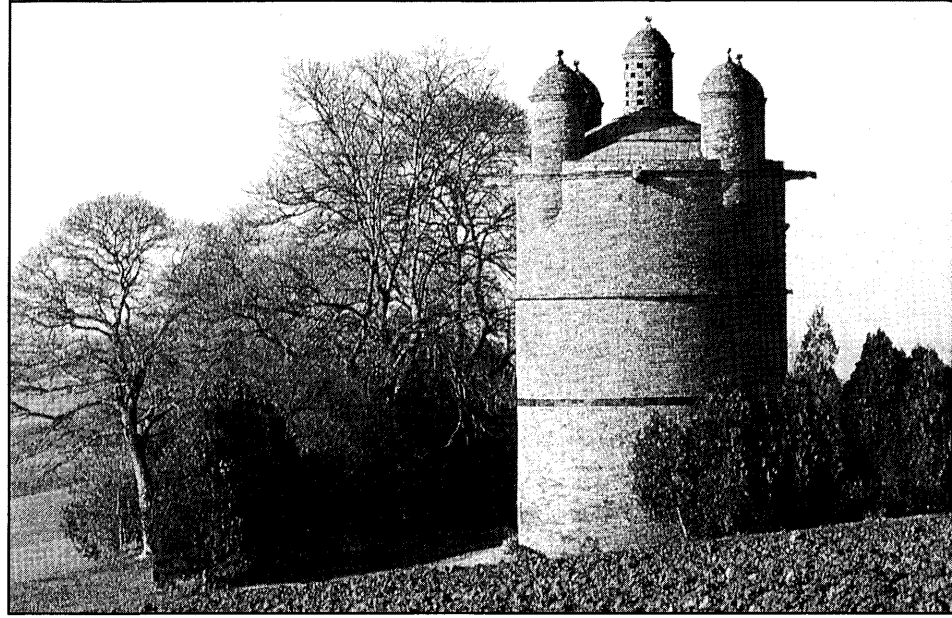
2. Ce droit était réservé au propriétaire du sol, le fermier devant en supporter les dégâts, mais ce droit pouvait être loué avec le reste du domaine.

Par exemple : le fermier du Procureur au Parlement de Paris "... s'engage à lui donner chaque année, avec les denrées habituelles, 4 douzaines de pigeons" (extrait d'un bail signé en 1510 !).

Bien sûr, il était interdit de tirer sur les pigeons comme le stipulait l'ordonnance royale du 27 septembre 1607 : "... défendons à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles soient de tirer à arquebuse sur les pigeons, à peine de 20 livres parisis d'amende".

Cependant, contrevenir à cette ordonnance était moins grave qu'un délit de chasse, souvenons-nous en effet qu'à la même époque le braconnage pouvait entraîner le bannissement après avoir subi la peine du "carcan" (5).

Ces peines étaient moins lourdes sans doute parce que les propriétaires de pigeons reconnaissaient les dommages causés à leurs propres cultures (on ne nourrissait pas les pigeons, "la nature y pouvoyait") et parfois leur diminution était bien vue. A la veille de la Révolution, le nombre de ces oiseaux avait tendance à décroître, de plus, rappelons-nous, la décennie 1780 fut une sombre période de disette et 200



à 500 pigeons pillant la récolte révoltaient les paysans. Conséquence : tout cahier de doléances, présenté par les députés du Tiers Etat aux Etats Généraux de 1789, comportait des revendications identiques à celle-ci :

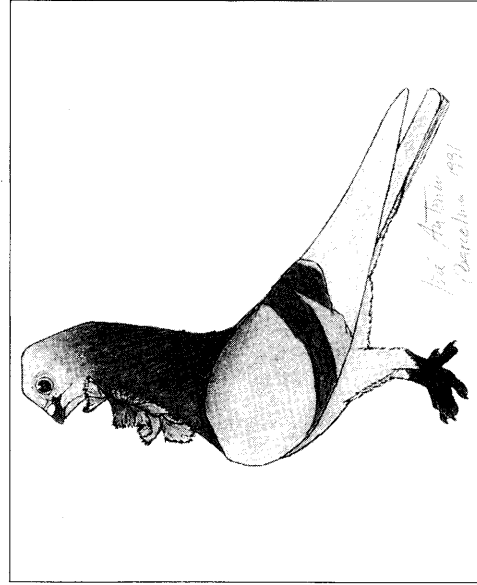
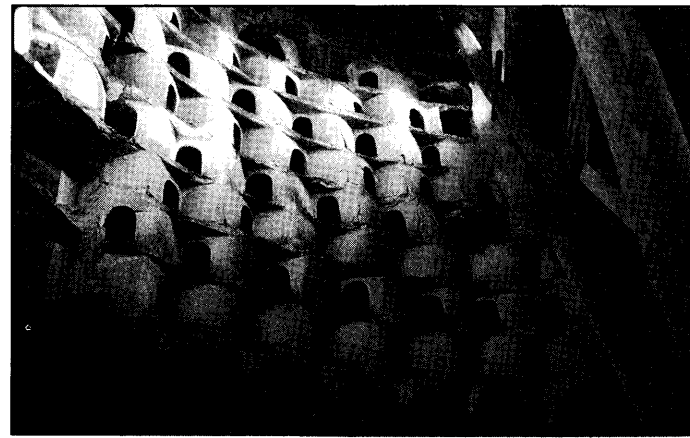
"Les pigeons seront renfermés pendant les semences et les récoltes, sinon chaque particulier sera autorisé à les détruire sur son champ" (6).

Ce privilège, ou plutôt ce qu'il en restait, fut aboli avec les autres lors de la nuit du 4 août. Le décret, dans son article 2, stipulera :

"... le droit exclusif des fuies et colombiers est aboli"
"... les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés et, dans ce temps, ils seront regardés comme gibier et chacun aura le droit de les tuer sur son propre terrain".

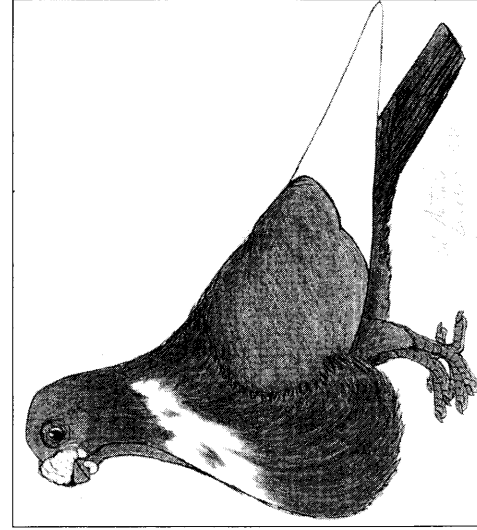
C'est encore ce principe, admis de nos jours par le Code Rural, qui gère la liberté éventuelle de nos protégés.

- NOTES : En nous basant sur le Cahier de Doléances, on peut estimer le nombre de pigeonniers bâtis à la fin du 18^e siècle à 42.000 environ !
* Il suffisait que le rez-de-chaussée serve de poulailler, réserve, bergerie, porche, grange ou... logement d'ouvrier journalier.
(1) Diderot-D'Alembert : la Grande Encyclopédie tome 8
(2) 1731 : "De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux"
(3) 1751 : "Dictionnaire Universel d'Agriculture"
(4) L'usage voulait que les pigeons à l'engrais aient les pattes entravées, certains même n'hésitaient pas à briser les pattes de ces pauvres bêtes !
(5) Ordonnance des "Eaux et Forests" Août 1669
(6) Cahier de Doléances du Thimerais



FIGURITA VALENCIANA (groupe des cravatés)

- Origine** : Valence (Levant espagnol), reconnu en 1799.
- Aspect général** : Pigeon de très petite taille, coquet et très vif. Tête petite et plate dans sa partie supérieure avec une légère protubérance dans la partie postérieure du crâne. Poids 150 à 170 g.
- Tête** : Petite, plate dans sa partie supérieure avec une légère protubérance dans la partie postérieure du crâne.
- Yeux** : Rouges. Chez les sujets blancs on admet l'œil de vesce.
- Tour des yeux** : Fin et de couleur jaunâtre chez les sujets au plumage clair, un peu foncé chez les sujets au plumage foncé.
- Bec** : Petit, fin, en ligne avec le front, sans cassure.
- Caroncules** : Moyennes et lisses.
- Cou** : Moyen et arqué dans sa partie postérieure.
- Poitrine** : Large et arrondie.
- Cravate** : En forme verticale depuis la gorge au centre de la poitrine où elle forme une rosette.
- Dos** : Court et bien fermé.
- Ailes** : Moyennes et bien collées au corps, atteignant presque l'extrémité de la queue sur laquelle elles reposent.
- Queue** : Moyenne et bien fermée.
- Pattes** : Moyennes et rouges, dépourvues ou non de plumes (les doigts des pattes doivent cependant en être dépourvus). Il existe des sujets à pattes nues et des sujets à pattes bottées.



GRANADINO (groupe des caroncules)

- Origine** : Grenade (Andalousie), issu de races anciennes caroncules et de Luladino Sevillano. Reconnu comme race dans la moitié du XX^e siècle.
- Aspect général** : Pigeon de grande taille, à la poitrine large, la tête grande, le bec court, les caroncules grandes et frisées, verrues sur la partie inférieure du bec.
- Tête** : Grande, en forme de carré.
- Yeux** : Allant du rouge vif à l'orange, œil de vesce chez les sujets blancs.
- Tour des yeux** : Epais, charnu et de couleur rouge.
- Bec** : Court, fort, couronné de caroncules importantes de forme triangulaire et frisées. Présence dans la partie inférieure du bec, de 3 verrues : une de part et d'autre du bec, de la grosseur d'une vesce gorgée d'eau, la 3^e au centre peut atteindre la grosseur d'un pois chiche. Présence égale-ment d'un double menton en direction de la poitrine.
- Cou** : Moyenne, svelte et fort.
- Poitrine** : Large et ronde.
- Dos** : Large, et en ligne jusqu'à la queue.
- Ailes** : Grandes, longues, atteignant l'extrémité de la queue et reposant sur elle sans se croiser.
- Queue** : Moyenne et bien fermée.
- Pattes** : Hautes, de couleur rouge et dépourvues de plumes.
- Plumage** : Plumes fines et bien serrées au corps.

Les textes de petites annonces doivent être envoyés, accompagnés d'un chèque à l'ordre de la SNC

à : **Robert RIPALDI**
315, Av. de Montolivet - 13012 MARSEILLE

PETITES ANNONCES

Vends Canards Rouen, Orpington, Coureur Indien. Pigeon de Beauté Allemand rouge, jaune. Texan Pionner, Sottobanca arlequin, noir. M. Daniel LEMARCHAND - 110, rue de Lorient
35000 RENNES - Tél. 99 59 17 73

Suite cessation, vends tout mon cheptel de Nègres à Crinière 3500 F ou 400 F le couple. Renseignements au 88 69 64 60 ap. 20 h 45. Sujets de très bon niveau
 M. Sylvain DIEBOLT - 67270 KIENHEIM

Cherche Carneau rouge mâle, Carneau jaune mâle, Lynx de Pologne femelle bonne souche
 M. Jean GALLET - 6, Rue de Mormant à Besigny
 77460 SOUPPES SUR LOING - Tél. 64 29 69 73

Rechreche très, très beaux sujets en Mondains noirs
 M. Gérard ROBERT - Rue Marquécqy à Evricourt
 60310 par LASSIGNY

Sottobancas bleus, meuniers, arlequins, etc. Sujets 93 et couples reproducteurs. M. B. FOREST - 24, chemin des Oziers
 03400 YZEURES - Tél. 70 44 34 11

A vendre cause maladie, lot de 14 Chardonnerets Danois 700 F. Lot de 14 Pie de Galicie 700 F.
 M. G. HUBER - 10, rue des Rossignols
 67500 WEITBRUCH - Tél. 88 72 32 35

Vends pigeons Mondains toutes variétés
 M. Robert PRAT - Rue François d'Estaing
 12190 ESTAING - Tél. 65 44 76 69

MATERIEL AVICOLE D'EXPOSITION

GALLERON

Ets GALLERON - Chemin de la Vallée
 Camp-Major - 13400 AUBAGNE
 Tél. 42 03 09 84

Batteries pliantes extra-plates de 4 ou 5 compartiments

- 4 compartiments 50x50x50, soit 2 m au total
- 5 compartiments 40x40x40, soit 2 m au total
- 4 compartiments 50x50x60, soit 2 m au total

TARIF PAR NUMERO

- Petites annonces pour petit élevage, matériel et annonces d'expositions encadrées - MINIMUM 3 LIGNES - 10 F la ligne
 - 1/4 de Page : 400 F
 - 1/3 Page : 500 F
 - 1/2 Page : 700 F
 - Page Entière : 1200 F
- 100 F de réduction pour les Organisateur d'Expositions

PRIERE D'UTILISER CETTE GRILLE DE PREFERENCE POUR REDIGER VOTRE PETITE ANNONCE	
<i>Ecrire en lettres majuscules - N'inscrire qu'une lettre par case</i>	<i>Laisser une case entre chaque mot - Un conseil : Les abréviations sont souvent mal interprétées</i>
10 F	
20 F	
30 F	
40 F	
50 F	
PRIX T.T.C.	

Couleurs : Toutes les couleurs sont admises. Elles doivent être toujours très soutenues et brillantes. Chez les bleus et les argentés on admet le croupion quelque peu plus clair.

Défauts : Corps peu robuste et étroit, tête petite, bec long, absence de verrues sur la partie inférieure du bec.

ECHELLE DES POINTS

Aspect général	30
Tête et bec	15
Caroncules et verrues sur le bec inférieur	20
Yeux et tour d'oeil	15
Poitrine	10
Pattes	5
Qualité de la plume	5
100	

Remarques : Ce pigeon atteint la perfection de ses caractéristiques à partir de deux à trois ans.

Bague : 9 mm - C

Plumage : Plumes fines et bien serrées au corps

Couleur et Dessin : Toutes les couleurs sont admises.
 : Toutes les couleurs doivent être suffisamment soutenues et brillantes. Chez les sujets présentant des barres, celles-ci doivent être fines et bien marquées.

Défauts : Tête ronde, bec long, poids disproportionné, cou long, absence de cravate.

Jugement : Aspect général, tête, bec, poids.

ECHELLE DES POINTS

Aspect général	30
Tête	20
Cravate	10
Poids et volume	20
Pattes	5
Plumage	5
Yeux	5
Queue et ailes	5
100	

Bagues : Sujets sans plumes aux pattes : 7 mm
 Sujets avec plumes aux pattes : 8 mm

CALENDRIER 1994

• JANVIER

15-16 SAINT-AVOLD - Régionale - Champ. régional du Mondain. S'adresser à M. Adolphe DIEDA, 6 rue Principale 57800 BETTING-LES-ST-AVOLD - Tél. 87 04 65 60

• FEVRIER 94

3-6 ST-POURCAIN SUR SIOULE - Nationale - organisée par l'Union Avicole Bourbonnaise. Challenge du Géant Papillon, Spécial races Bourbonnaises. Champ. régional du Mondain. Champ. régional du Sottobanca. Champ. régional Alouette de Cobourg. Challenge régional d'Auvergne du pigeon Cravaté. S'adresser à M. Jean TOURRET, 63 rue Gaspard Roux 03000 MOULINS - Tél. 70 44 31 94

4-6 CHALON/MARNE - Internationale - Parc des Expositions. Rencontre régionale du Cauchois et amicale du Texan. S'adresser à M. J.N. BACQUER, 15, boul. Vauban 51470 SAINT-MEMME Tél. 26 21 52 63 ap. 20 h.

5-6 ILLKIRCH-GRAFFENST. - Nationale - Hall du Pigeon Club. Champ. de l'Est du Modène. Champ. régional du Strasser. S'adresser à M. CHASSEL, 5 rue du Génie 67210 OBERNAI Tél. 88 95 33 28

5-6 Expo BERGERACOISE - Salle Gerbaud 24400 MUSSIDAN. Challenge U.A.B. Oiseaux d'ornement. Champ. de France du Néo-Zélandais. Championnat de France du Californien. Challenge inter-région du Fauve de Bourgogne. Coupe régionale du Modène. Challenge régional des volailles Grandes Races françaises et étrangère. S'adresser à Mme LAURIQUE, 24240 ROUFFIGNAC de SIGOULES - Tél. 53 58 39 13

12-13 RENDINGUE - Internationale - organisée par le Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin. 2000 sujets. Rencontre Franco-allemande du pigeon Gier. Champ. régional des pigeons de races Ibériques. S'adresser à M. Léon HIPP, 23 rue de Belfort 68310 WITIELSHEIM - Tél. 89 55 01 77

12-13 SENS (89) - Nationale - organisée par les aviculteurs de l'Yonne. Champ. national des Oiseaux d'ornement. S'adresser à M. P. BOUCHET, 23 rue Haute 89930 GRON - Tél. 86 65 73 12

19-20 NIOT (79) - Nationale - organisée par la Société d'Aviculteurs des Deux-Sèvres. Champ. de France du Romain. Champ. régional du Dragon. Champ. régional du Houdan Faverolles. Champ. du Conservatoire des races avicoles du Poitou-Charente. Challenge du Cauchois. Challenge du Strasser. Challenge du Canard. S'adresser à M. Jean MONTURIER, 79190 LIMA-LONGES - Tél. 49 07 90 63

19-20 DOLE - 12^e Nationale - Organisée par la Petite Basse-Cour Dôloise. Challenges volailles, lapins, pigeons et 3000 Francs en espèces. S'adresser à M. Marcel FALUE, 90 bis rue du Boichot 39100 DOLE - Tél. 84 72 70 18 ap. 18 h 30

26-27 ROCHECHOUART (87) - Nationale - organisée par le Syndicat Limousin Apicole. S'adresser à M. J. BERNARD, 19 route de la Lande 87600 ROCHECHOUART - Tél. 55 03 67 41



Lynx de Pologne maillé vol blanc - Prop. BARBE - Photo Ripaldi

• MARS

12-13 PUSIGNAN (69) - 14^e Nationale - organisée par Rhône Elevage. Champ. régional du Bagadais organisé par le Club Français du Bagadais. Spécial Volailles naines et Nagazaki. Spécial Pigeon Romain. Mémorial Paul Perrotet. S'adresser à M. Raymond PICHOT, 3 rue Pierre David 69500 BRON - Tél. 78 26 07 15 de 19 à 20 h. ou à M. Maurice GRANGER, Lieu-dit "Chez Roche" 38780 ESTRABLIN - Tél. 74 58 06 45

18-20 LE THUIT SIGNAL (27) - Nationale - organisée par la Société d'Aviculture de l'Eure. Champ. régional du Mondain. Challenge Lapins Grandes races. Challenge du Fauve de Bourgogne. Challenge volailles et pigeons toutes variétés. S'adresser à M. Jean MOULARD, 8 rue Nestor Ridet 27000 EVREUX - Tél. 32 39 07 32

18-20 VERGEZE (30) - Nationale - salle des fêtes. S'adresser à M. Bernard BARTHELEMY, 2 rue de l'Eglise 30620 AUBORD - Tél. 66 71 26 47

19-21 BOUSSAC - Nationale - Champ. régional du Carneau. Challenge Lapins Grandes races. S'adresser à M. Pierre FERRION, ST-SYLVAIN - BAS LE ROC - Tél. 55 65 17 73

25-27 MENDE (48) - 10^e Nationale - organisée par le Club Avicole Lozérien. Champ. régional du Bantam. Un souvenir à chaque participant. S'adresser à M. Louis CARLES, chemin de Chaldecoste 48000 MENDE - Tél. 66 65 17 62

26-27 TOUCY (89) - Nationale - organisée par Aviculture 89. Participation allemande en lapins. Champ. régional du Cauchois. Prix spécial pigeons Fantaisie. S'adresser à M. Régis DECHAMBRE, 23 route de Gron 89510 ETIGNY - Tél. 86 97 90 86

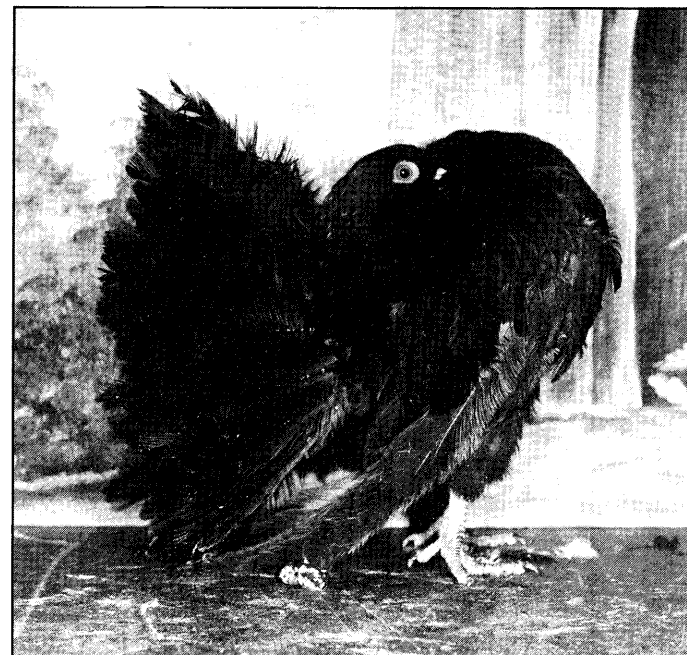
• AVRIL

9-10 CUSSAC - Nationale - organisée par la Société Avicole Bandiat Tar-doire. S'adresser à M. R. BOULESTIN, Beauséjour 87150 ORADOUR SUR VAYRES - Tél. 55 78 24 83

22-24 ISSOIRE (63) - Nationale - organisée par la Société d'Aviculture d'Issoire. Prix spéciaux volailles françaises, Palmipèdes, Nègre Soie, Lapins Bélier Français, Géant des Flandres, Blanc du Bouscat, Bleu de Vienne, Rex, Nains, Cobayes. Pigeons Gier, Mondain, Modène, Cravatés, Bouvreuil, Haut-Volant. S'adresser à M. LAGRANGE, rue de la Valeyre BARD 63340 BOUDES - Tél. 73 96 45 60

23-24 POUILLY EN AUXOIS - Nationale - organisée par le Comice Agricole. Champ. de France de l'Argenté de Champagne. Challenge André Michels pigeons de Races Ibériques. S'adresser à M. Alain DUPIN, 126 rue de Dijon 21910 SAULON LA RUE - Tél. 80 36 61 64

29-1^{er} Mai ST-VIGOR LE GRAND - Nationale - organisée par les sélectionneurs d'animaux de basse-cour. S'adresser à M. J. MANCEL, 6 place de la Mairie 14280 ST-CONTEST - Tél. 31 44 56 74



Queue de Paon noir - Photo Ripaldi

BUHL : la zone d'élevage "MONTAG"

LE PARC AVICOLE DE BUHL, PREMIERE ZONE D'ELEVAGE DU HAUT-RHIN A ETE MIS EN SERVICE LE 18 SEPTEMBRE 1993



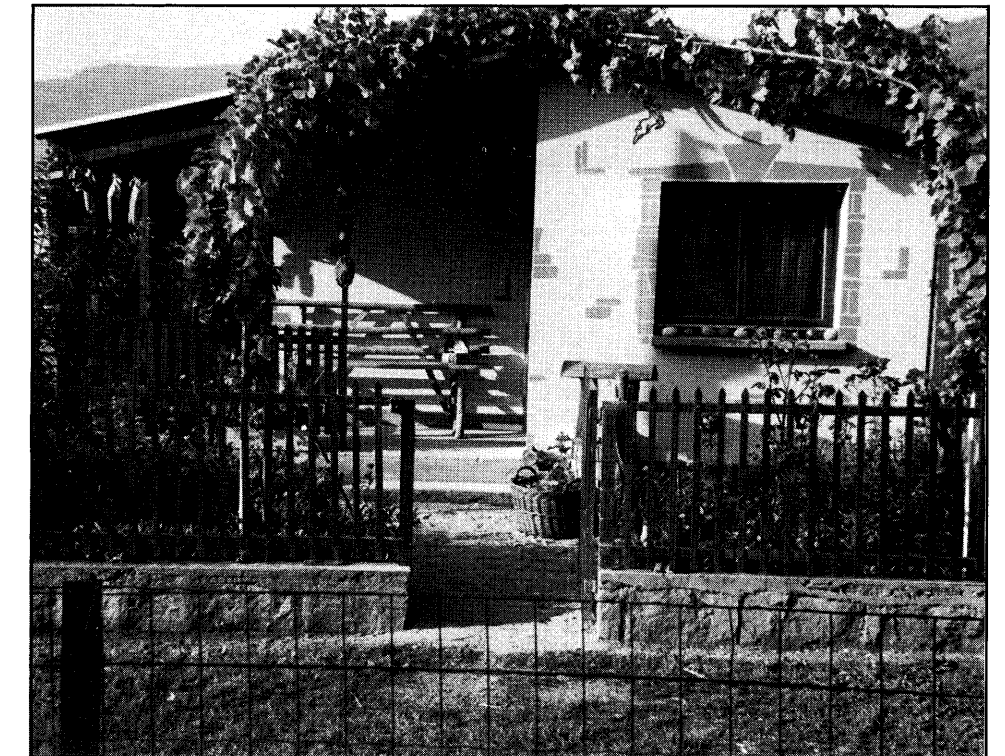
Inauguration, en présence de nombreuses personnalités, d'une splendide réalisation pédagogique - Photo "L'Alsace" J.L. N.

La Société Avicole Buhloise peut être fière d'une réalisation pilote dans ce domaine : les élus n'ont pas tari de superlatifs sur un minilotissement accueillant les aviculteurs et leurs protégés, ainsi que sur leur initiateur, le Président d'Honneur M. Célestin Grunenberger.

Celui-ci, entouré du Président René Hueber et des nombreuses personnalités présentes, a invité élus et visiteurs à parcourir la nouvelle station d'élevage riche de six chalets abritant lapins, pigeons, canards, faisans... et à admirer les superbes réalisations comptant par ailleurs deux étangs.

Les chalets, baptisés de noms de fleurs, sont l'œuvre des aviculteurs qui n'ont pas la possibilité de faire de l'élevage chez eux. Quant aux abords et le superbe Club-House, ils sont l'œuvre collégiale.

Une surprise pour les visiteurs : la distribution de raisins (pas de Buhl malheureusement) devant le chalet "Edelweiss".



Le chalet "Edelweiss"

Fruit de tant et tant d'heures de bénévolat, le Parc Avicole de Buhl, le troisième de France, est une réalisation qui doit aller dans le sens de la qualité de la vie et de la détente.

Le Président Hueber s'est félicité de cette inauguration qui donne à la société buhloise "un temps d'avance".

M. Grunenberger nous donne un bref historique du cheminement jusqu'à ce grand jour : Dès 1969, l'idée était là. En 1980, le terrain du "Montag" est sollicité auprès de la municipalité. En 1981, les premiers plans et le bail sur trente ans sont élaborés. Le permis étant délivré en novembre 1982, 300.000 Francs sont été nécessaires à cette réalisation qui a bénéficié de subventions municipales, tant techniques que financières, et du Conseil Général.

"Cette réalisation sera un fleuron de plus parmi les activités culturelles et touristiques et un premier contrepoint aux nombreuses zones du Bade-Wurtemberg !".

Après ces petites notes, M. Grunenberger reçoit la Médaille du Conseil Régional, des mains de M. Baeumler.

Messieurs René Hueber, Président, Jean Baumgart, responsable du Parc et Denis Hueber, ont quant à eux été décorés de la Médaille du Conseil Général par son Vice-Président M. Haby.



Le Foyer

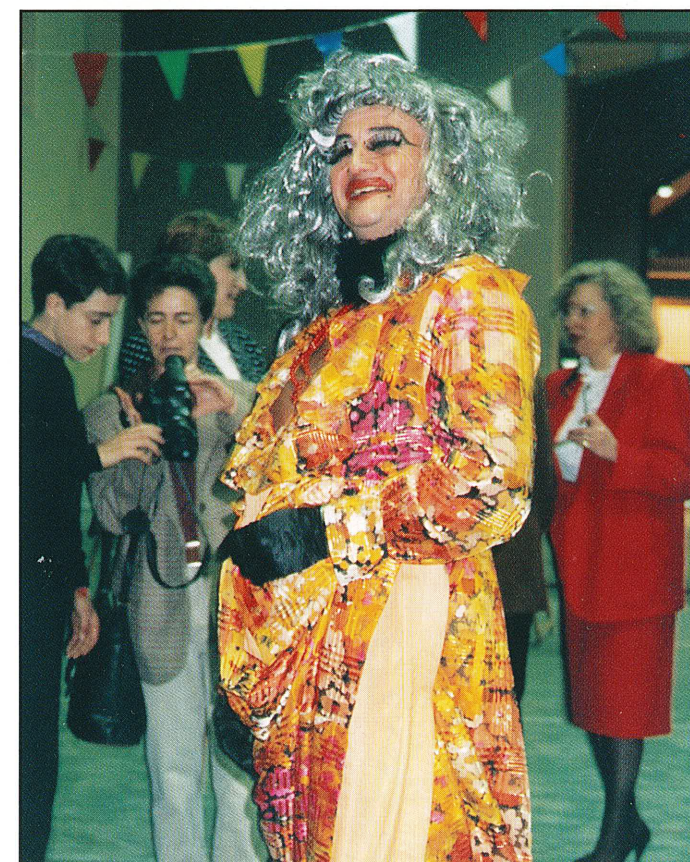


L'étang

Meilleurs Vœux de réussite et de prospérité dans votre élevage

Les Clubs de Races Pures

- **CLUB DES AMIS DU MONDAIN**
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES
- **MODÈNE CLUB FRANÇAIS**
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR
- **CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN**
M. Alamargot Élie - Maurepas, 03410 DOMÉLAT
- **CLUB DU BOULANT DE NORWICH**
M. B. Wilczinsky - Serre de Fraysse, Domaine de la Vierge Noire
11570 VILLEFLOURE - Tél. : 68 69 43 62
- **CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS**
André LOMBARDY - 03170 BENEZET
- **FANTAIL CLUB NATIONAL**
Gérard SAURIN - Bd Henri Vernet - 13008 MARSEILLE
- **ROMAIN CLUB FRANÇAIS**
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM
- **ROUBAISIEU CLUB FRANÇAIS**
74, rue Albert-Thomas - 59100 ROUBAIX
- **SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS**
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE
- **STRASSER CLUB FRANÇAIS**
M. Gérard Nestelhut - 6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG
- **CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE**
"La Beylie" - 19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
- **CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS**
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans - 38230 VILETTE D'AUTHON
- **CLUB DU BOULANT D'AMIENS dit Boulant Français**
2, boulevard de Verdun - 59220 DENAIN - Tél. 20.44.00.91
- **CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR**
Richard JAUNÉAU - "Le Frottier" 41320 LA CHAPELLE
MONTMARTIN
- **CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE**
M. B. Wilczinsky - Serre de Fraysse, Domaine de la Vierge Noire
11570 VILLEFLOURE - Tél. : 68 69 43 62
- **CARNEAU CLUB FRANÇAIS ET HUPPE PICARD**
M. René Pilorges - 24, rue de Laval - 53360 QUELAINES
Secrétariat : M. Daniel DARFEUILLE - Le Château Repenti
87120 EYMOUTIERS - Tél. 55 69 21 40
- **CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS**
M. Bernard COUDEN
Rue Louis-Ganne, RICROS - 03410 DOMÉLAT
- **CLUB DES ELEVEURS DE PIGEONS DE BEAUTÉ ALLEMAND**
M. ZIMMERMANN Christian
3, rue de Rangen - 67200 STRASBOURG-CRONENBOURG
- **CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS**
M. KNAUB - Pheline - 83560 St-JULIEN-LE-MONTAGNE
- **CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ**
Siège Social : 45, rue des Vosges - 68110 ILLZACH
- **GASCONNE CLUB (Pigeon Bleu de Gascogne)**
37, rue Joseph-Marignac
Saint-Martin-de-Touch - 31300 TOULOUSE
- **CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER**
2, rue du Partage des Eaux - 42290 SORBIERS
- **CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE**
M. Yves Repesse - "La Chasserie" - 35560 LA FONTANELLE
- **CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS**
23, rue Gosselet - 59000 LILLE
- **AMIS DU DAMASCÈNE ET DES PIGEONS D'ORIGINE ORIENTALE**
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD
- **TEXAN CLUB DE FRANCE**
12, rue Eugène Mariel - 91200 ATHIS-MONS
- **CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER**
M. Salsac - 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM
- **LAHORE CLUB FRANÇAIS**
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH
- **CLUB DES PIGEONS FRISÉS**
M. RHODIER - 19, rue du Petit Bicêtre - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
- **TAMBOUR CLUB DE FRANCE**
M. C. RISSE - Ibis, Cité Lorraine - 57250 MOYEUVE-GRANDE
- **CLUB FRANÇAIS DE RACES IBÉRIQUES**
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM
- **LES AMIS DU DRAGON**
M. E. Tiveron à Chatellenot
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. 80.90.82.68
- **CLUB FRANÇAIS DE L'ALOUETTE DE COUBOURG**
M. A. LEROY - Route du Grand Pré - Le Var Sud
73630 LE CHATELARD EN BAUGES - Tél. 79 54 82 76
- **CLUB FRANÇAIS DES BOULANTS NAINS**
35, rue Principale - ORNY - 57420 VERNY
- **CLUB FRANÇAIS DU BOULANT DE VOORBOURG**
Président M. P. FURNSTEIN
7, Rue de Hagenau - 67300 SCHILTIGHEIM
- **CONFRERIE DU BOULANT D'ALSACE**
M. Raymond KLEINMANN - 20, Rue du Stade - 67240 GRIES
- **CLUB DU PIGEON POULE**
M. J. PANNETIER - 22, Rue des Champs Pacaud - 58000 NEVERS



QUI EST CETTE BELLE DAME ?

Les éleveurs du Sud-Ouest sont avantagés car ils "la" connaissent bien. "La" ? Pas tout à fait car ce pittoresque personnage est un homme qui fêtait la 3^e mi-temps, comme cela se fait souvent dans cette région. Il sévit même du côté de Mazamet, dont il est président de la SACAOMN, autrement dit : il s'agit de... Bernard GUIRAUD, méconnaissable. Nous aimons bien l'homme, carré, propre, mais nous l'aimons moins en femme (même propre), question de goût...

Photo X communiquée par un "ami"



Haguenau 93 - Beauté Allemand blanc - Photo Ripaldi



Haguenau 93 - Romain blanc - Photo Ripaldi